

# le peuple

Fondé en 1900

ORGANE DE LA CÔTE-DU-SUD

Série D, Vol. 2, No 45

Jeudi 5 janvier 1967

BIBLIOTHEQUE DE LA  
LEGISLATURE  
HOTEL DU GOUVERNEMENT  
QUEBEC  
8/62/63/64/65/66

**MONTMAGNY**

L'Islet - Bellechasse - Kamouraska



hebdomadaire

publié

le jeudi

**10 ¢**

Légère augmentation de la population de Montmagny en 1966

Accident mortel  
d'auto-neige

**Grand rallye  
automobile  
dimanche**

**Ouverture du carnaval de  
St- Pamphile dimanche**



**LA SALLE MUNICIPALE DE ST-PAMPHILE.** - La magnifique salle municipale de St-Pamphile sera le site de la soirée d'ouverture du Carnaval de cette municipalité dimanche soir. Les autorités municipales en ont fait l'acquisition au début de l'hiver. Auparavant elle était la propriété de la Fabrique de St-Pamphile. En plus de la grande salle à l'étage supérieur, cet édifice contient six allées de quilles au sous-sol.

## Bris d'un tuyau d'aqueduc

Le bris d'un tuyau d'aqueduc de huit pouces dans la matinée du jour de l'an a causé bien des désagréments à de nombreux résidents de la Rue St-Louis en cette première journée de l'année du Centenaire.

Les membres de la famille de M. Roland Emond, en particulier ont vu l'eau emplir leur sous-sol. De plus, une panne d'eau s'est produite dans plusieurs foyers et a duré assez longtemps.

A l'appel de M. Alexandre Caron, qui a constaté l'apparition de l'eau vers 7 heures a.m., le contremaître de l'aqueduc, M. Roch Richard est accouru sur les lieux en compagnie des constables Fernand Cloutier et Clément

Lislois de la Sûreté Municipale.

Ils ont aussitôt installé une pompe et se sont affairés à tenter de trouver l'endroit exact du bris. L'eau qui surgissait de terre en maints endroits, de chaque côté de la rue St-Louis, à proximité de l'école de Métiers, n'a pas facilité la tâche de retrouver l'endroit du bris, qu'on réussissait cependant à localiser et à réparer temporairement au cours de l'avant-midi.

Lundi, une équipe d'hommes remplaçait la section de huit pieds du tuyau qui s'était brisé sur un fond rocheux. Plusieurs familles du secteur ont toutefois été privées d'eau de 7 heures le matin jusqu'au milieu de l'après-midi.

## Ecole Beaubien (filles)

Liste des élèves de l'Ecole Beaubien (filles) ayant réalisé des progrès en français et en arithmétique:

### 7e ANNEE "A"

Claire Tanguay, Suzanne Morin, Sylvie Laverdière, Colette Laprise, Marie Gobeil, Pierrette Lemieux, Pauline Rousseau, Janine Roy, Marcelle Tondreau, Odette Vallée, Hélène Breton, Marielle Bernier, Maryse Bélanger, Ginette Barras, Nicole Corriveau.

### 7e ANNEE "B"

Danielle Bernier, Johanne Blanchet, Sylvie Blouin, Gisèle Boulanger, Claire Caron, Pauline Caron, Diane Chateauvert, Hélène Collin, Henriette Collin, Line Couillard, France Fournier, Renée Fréchette, Lise Gagné, Danielle Gagnon, Françoise Kirouac, Charlotte Leblanc, Francine Lemieux, Lise Lemieux, Hélène Montminy, Lyne Normand, Carmen Pelletier, Ginette Proulx, Francine Rochefort, Danielle Têtu, Claire Thibault, Louise Vézina, Nicole Tremblay.

### 6e ANNEE "A"

Bélanger Pauline, Blanchet Jocelyne, Blouin Aline, Bolduc Sylvie, Bossé Solange, Boulet Denise, Boulet Marie, Gretton France, Coulombe Lucie, Després Hélène, Fournier Johanne, Fournier Liliane, Gaudreau Lyne, Guay Madeleine, Guimont Elise, Langlois Lyne, Marois Louise, Mercier Lorraine, Richard France, Walsh Yolande.

### 6e ANNEE "C"

Aubé Christiane, Boulanger Myriam, Denis Nicole, Desmarais Christiane, Després Claudine, Fortier Andrée, Fortier Sylvie, Fournier Louise, Fournier Suzanne, Gaudreau Brigitte, Gaudreau Monique, Gendron Diane, Gendron Suzanne, Lainesse Pierrette, Lebel Julie, Leblanc Claire, Métivier Diane, Métivier Françoise, Pelletier Diane, Proulx, Martine, Samson Renée, Thiboutot Louise, Tremblay Lucie, Vézina France.

### 5e ANNEE

Aubé Marjolaine, Belley Marie-Lyne, Bernatchez Céline, Bernier Raymonde, Blais Johanne, Blanchette Katleen, Boivin Diane, Boulanger Michelle, Caron Chantal, Clavet Lise, Collin Josée, Denis Francine, Dionne Lise, Gagné Sylvie, Gaumont Lise, Guay Marcelle, Kirouack Marthe, Langlois Diane, Leblanc Ginette, Léveillé Paule, Masson Marie, Montminy Pierrette, Morin Johanne, Poulin Sylvie, Richard Lise, Royer Claudette, St-Pierre Suzanne, Tremblay Gisèle, Vallée Hélène.

### 4e ANNEE

Sylvie Bernier, Lynda Blanchet, Hélène Blouin, Lynda Blouin, Marie-Hélène Blouin, Monelle Blouin,

Francine Caron, Josée Després, Andrée Dubé, Suzanne Laliberté, Sylvie Lemieux, Louise Marceau, Francine Massé, Mercédès Morin, Sonia Morin, Ddette Nicole, Claire Paré, Hélène Paré, Esther Plante Hélène Rousseau, Nicole Vézina.

### 3e ANNEE

Lucette Bélanger, Lise Bernier, Sylvie Breton, Lorraine Carbonneau, Marjolaine Caron, Céline Chassé, Sylvie Demers, Pierrette Duval, Maryse Gaudreau, Fabienne Leblanc, Geneviève Morin, Michelle Proulx, Danielle Rochefort, Diane Rousseau, Martine Talbot, Françoise Tondreau.

### 2e ANNEE "G"

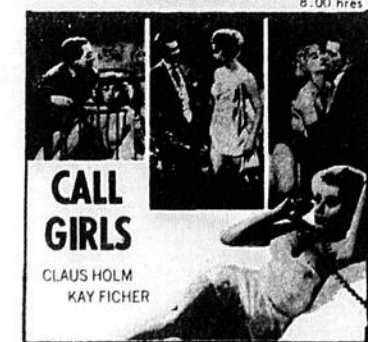
Beaudoin Hélène, Bernier Jasmine, Couillard Suzanne, Dionne Hélène, Francoeur Carole, Gaulin Josée-Anne, Gobeil Anne, Masson Marie-Claude, Plante Nathalie, Vézina Carole.

### 2e ANNEE "P"

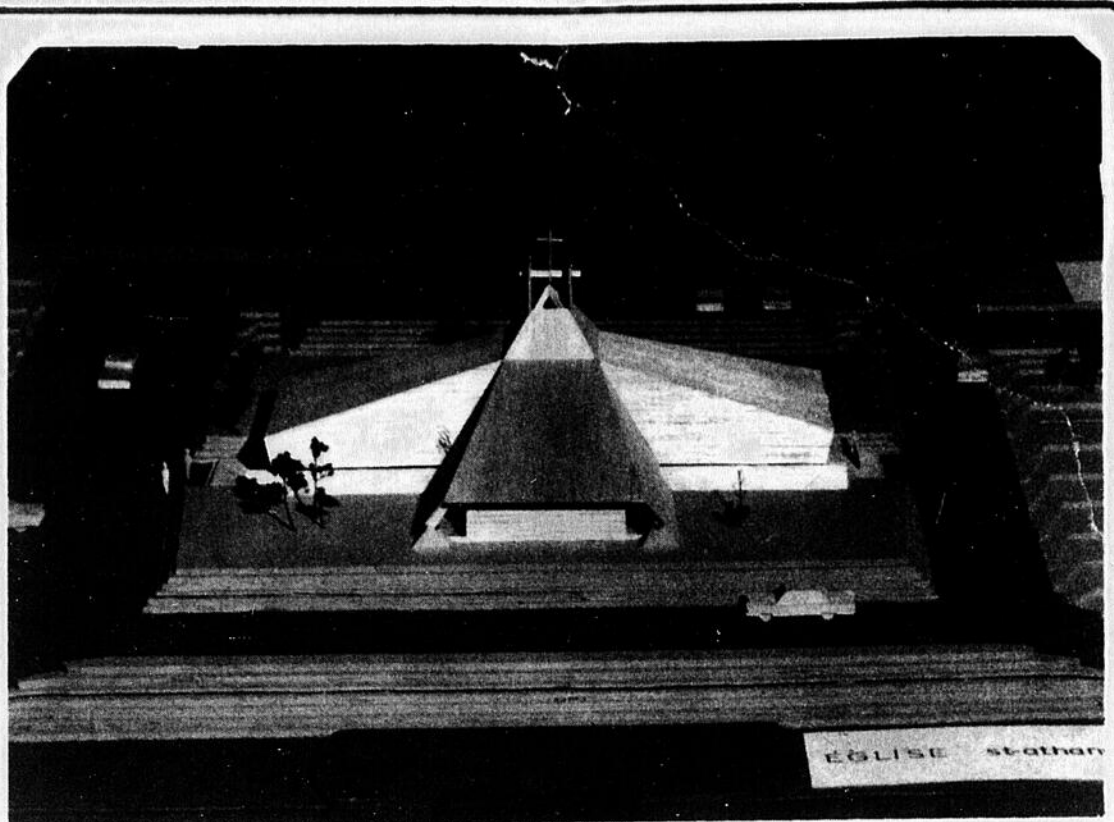
Blouin Richard, Buteau Andrée, Collin Marc, Fillion Yves, Fortier Benoit, Fradette Louis, Gaudreau Mario, Journault Mario, Rochefort Andrée, Boulet Martine, Couillard Lise, Coulombe Louise, Gamache Johanne, Laverdière Linda, Mercier Chantal, Morin Julie, Morin Nancy, Rousseau Lorraine.



JAN. 7-8-10 SAM. DIM. MAR. 9.30 hres

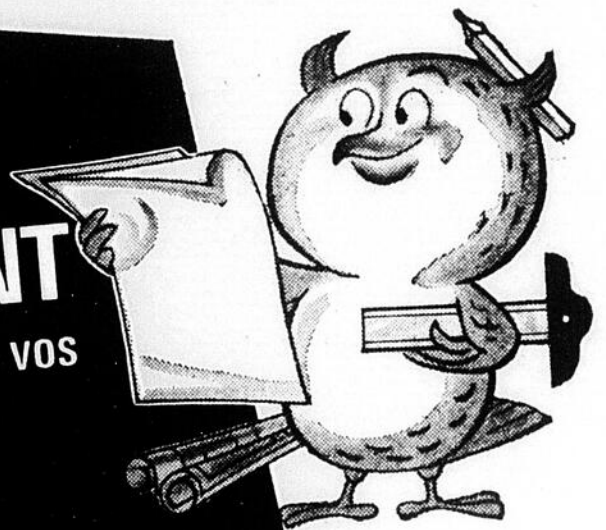


Dimanche après-midi, représentation de 2 films pour enfants à 1h.30.



L'ÉGLISE DE ST-ATHANASE - Les paroissiens de St-Athanase qui ont vu leur église détruite par le feu en décembre 1965 verront bientôt s'édifier dans leur paroisse cette nouvelle église cruciforme, d'une capacité de 300 sièges. A la suite d'un appel lancé par le curé Robert Landry, des dons sont venus arrondir la somme de \$10.000 du début pour la porter à \$65.000. Le budget très restreint et les exigences de la nouvelle liturgie ont servi de critères de base dans le choix du parti architectural. Toute l'église sera chauffée par le plancher à l'aide d'un double câble électrique chauffant relié à un seul thermostat.

**C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT PRÉPARER VOS PROJETS D'HIVER!**



**Vous avez certainement des petites choses à faire réparer à la maison:**

plomberie, appareils ménagers, meubles à rembourrer, installation

électrique, air climatisé, matériel de jardinage, moteur de bateau, etc...

etc... Si vous êtes prévoyants, vos projets d'hiver sont déjà établis et vous

allez faire faire vos réparations pendant la saison froide. Tout sera à votre

avantage et vous gagnerez du temps car en hiver les corps de métier

ne sont pas surchargés comme au printemps ou en été.

Pour les travaux importants, vous pourrez bénéficier d'un prêt à faible taux

d'intérêt en vertu de la loi nationale de l'habitation pour l'amélioration

des maisons. Renseignez-vous auprès de votre banque.

**Chacun est heureux quand tout le monde travaille.**

**Consultez le Centre de Main-d'œuvre du Canada près de chez vous.**

Publié avec l'autorisation de l'honorable Jean Marchand, Ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.



**BEBE DU CENTENAIRE** - Il semble bien que le bébé que l'on aperçoit sur cette photo en compagnie de ses parents soit le premier né sur la Côte-du-Sud en cette année du Centenaire de la Confédération. Il se prénommera Marc. Les heureux parents de ce jeune garçon de 6 livres sont M. et Mme Bernard Savard de Rivière-du-Loup. Ils étaient en route vers Rivière-du-Loup lorsque le bébé décida qu'il voulait faire son entrée en ce monde (un mois trop vite) et les parents durent arrêter à l'Hôtel-Dieu de Montmagny où il naquit à 1 h. 05. Félicitations aux heureux parents.

## Accident mortel d'auto-neige

Notre région a connu en fin de semaine son premier accident mortel d'auto-neige. Une jeune femme de St-François de Montmagny a perdu la vie lorsque l'auto-neige sur lequel elle voyageait a été happé par un convoi des Chemins de Fer Nationaux.

La victime a été identifiée comme Mme Denis Bernier (née Monique Fiset), âgée de 24 ans. Elle était accompagnée de son mari au moment de la tragédie.

L'accident s'est produit vers 1h.40 p.m., samedi, à l'extrémité de la ferme de M. Freddy Martineau. Le jeune couple prenait place sur l'auto-neige et il semble qu'ils traversaient la voie ferrée. Il fut alors happé par l'Express Maritime qui venait

d'arrêter à Montmagny et qui faisait route vers Montréal.

M. Bernier réussit à sauter à temps en bas de son véhicule, mais son épouse n'a pu s'échapper. Elle fut projetée à une assez grande distance et elle a été tuée sur le coup. L'auto-neige fut traîné sur une distance d'environ 50 pieds.

Le caporal André Pouliot, du poste de la Sûreté Provinciale de Montmagny s'est rendu sur les lieux et il tente d'établir les circonstances exactes de la tragédie.

La dépouille mortelle de la victime a été transportée à la morgue Laurent Normand de Montmagny ou le Dr Paul Dupuis, coroner du district a ouvert une enquête.

## Réunion spéciale des Ecuyers Colombiens

Les Ecuyers Colombiens du Cercle 1838 de Montmagny tiendront une réunion spéciale à la salle des Chevaliers de Colomb de Montmagny lundi soir, le 16 janvier. A cette occasion, ils recevront la visite de M. Léon Renaud, délégué de langue française de New Haven, Conn.

C'est ce que nous a révélé le Chef-Ecuyer, M. Gilles Collin, cette semaine. Il a indiqué l'importance de la présence de tous les membres pour la circonstance et il a émis l'espoir que de nombreux Chevaliers assisteraient également à cette réunion.

### EN CAS D'URGENCE MEDICALE

si vous ne pouvez rejoindre votre médecin de famille pour la fin de semaine qui vient,

le Dr Rémi PREVOST  
Tél.: 248-0942  
86, rue St-Thomas.

sera le médecin en fonction.

### ECOUTEZ

**CKPM**

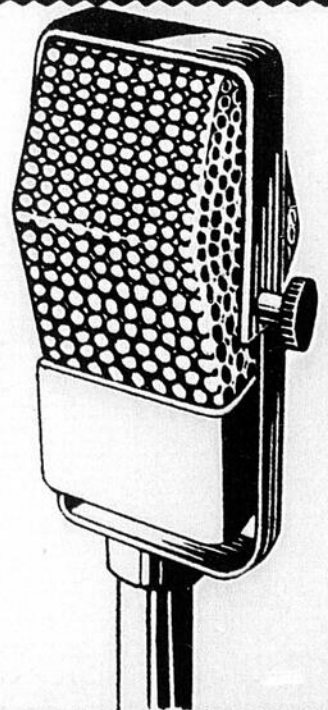
Votre poste préféré

1490 au cadran

0 - Musique de choix

0 - Nouvelles

0 - Emissions variées



## La Corporation de Prêts de Québec

(fondée en 1924)

Membre de l'Ass. Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

**ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS**

Actions & Fonds Mutuels

Consultez notre représentant autorisé

**Eutrope Méthot**

2, St-Jean-Baptiste-ouest Tél.: 248-0669 Montmagny

# EDITORIAL

## Jeter de la poudre aux yeux

L'an dernier, la commission Langlois soumettait un premier rapport au gouvernement fédéral au sujet des nouvelles délimitations électorales. Dans ce rapport préliminaire, le comté de Montmagny-L'Islet disparaissait purement et simplement de la carte électorale. Le comté provincial de Montmagny devenait une partie du comté fédéral de Bellechasse.

A la suite de la présentation de ce rapport préliminaire, les membres de la commission Langlois siègèrent dans certains endroits stratégiques afin d'écouter les plaintes, recommandations et les plaidoyers des électeurs des comtés touchés.

Plusieurs organismes du comté de Montmagny suivis bientôt par des représentants des corps intermédiaires et des maires de d'autres municipalités du comté.

Tous demandaient à peu près la même chose: ils voulaient que l'appellation du comté dans ses nouvelles limites soit Montmagny plutôt que Bellechasse. La raison n'était pas qu'on n'aimait pas le nom de Bellechasse, mais plutôt une raison logique.

Tout d'abord, Montmagny constitue le plus grand centre du comté dans ses nouvelles limites; la plupart des services provinciaux s'y trouvent déjà, en particulier le palais de justice qui en fait le chef-lieu judiciaire. De plus, Montmagny étant l'endroit le plus industrialisé se doit de figurer sur la carte fédérale si on ne veut pas tuer son économie déjà difficile.

Les membres de la commission Langlois ont écouté les représentations des résidents du comté de Montmagny de la plus sympathique façon, mais il semble bien que tout se soit arrêté là. C'est du moins ce qui ressort des déclarations faites à l'Hôtel-de-ville de Montmagny mardi soir à l'issue d'une séance du Conseil municipal alors que le maire Gauthier et l'échevin Gaudreau ont affirmé que la Commission Langlois n'avait rien changé dans son rapport en ce qui nous concerne. Le maire Gauthier aurait posé la question directement au député fédéral Jean Berger.

Il est à se demander si la rencontre des membres de la Commission Langlois avec les représentants des comtés touchés par leur remaniement de la carte électorale n'était pas seulement de la frime pour jeter de la poudre aux yeux des électeurs.

Cette façon de penser est spécialement renforcée en ce qui concerne nos "Rouges" d'Ottawa si on considère les résultats des démarches effectuées par tous les organismes régionaux contre la fermeture des bureaux locaux d'Assurance-Chômage.

MM. les libéraux d'Ottawa, ne nous prenez pas pour des ballots car il pourrait vous en cuire aux prochaines élections. Le comté de Montmagny n'est pas le seul qui ait eu à subir votre arrogance, et votre remaniement de la carte électorale pourrait vous faire subir le même sort que celui subi par votre branche québécoise le 5 juin dernier.

A. C.

## COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au journal LE PEUPLE

pour une période de .....

Ci-inclus ..... en paiement de cet abonnement.

NOM .....

ADRESSE .....

Taux d'abonnement: Canada \$2.00 pour 1 an  
\$5.00 " 3 "  
E. Unis \$2.50 " 1 "

Retournez ce coupon à:

Journal "Le Peuple",  
7, rue Du Peuple,  
C.P. 128, Montmagny.

# le peuple

MONTMAGNY  
hebdomadaire  
publié  
le jeudi

A la Rédaction:  
André Collin  
Thomas Tremblay

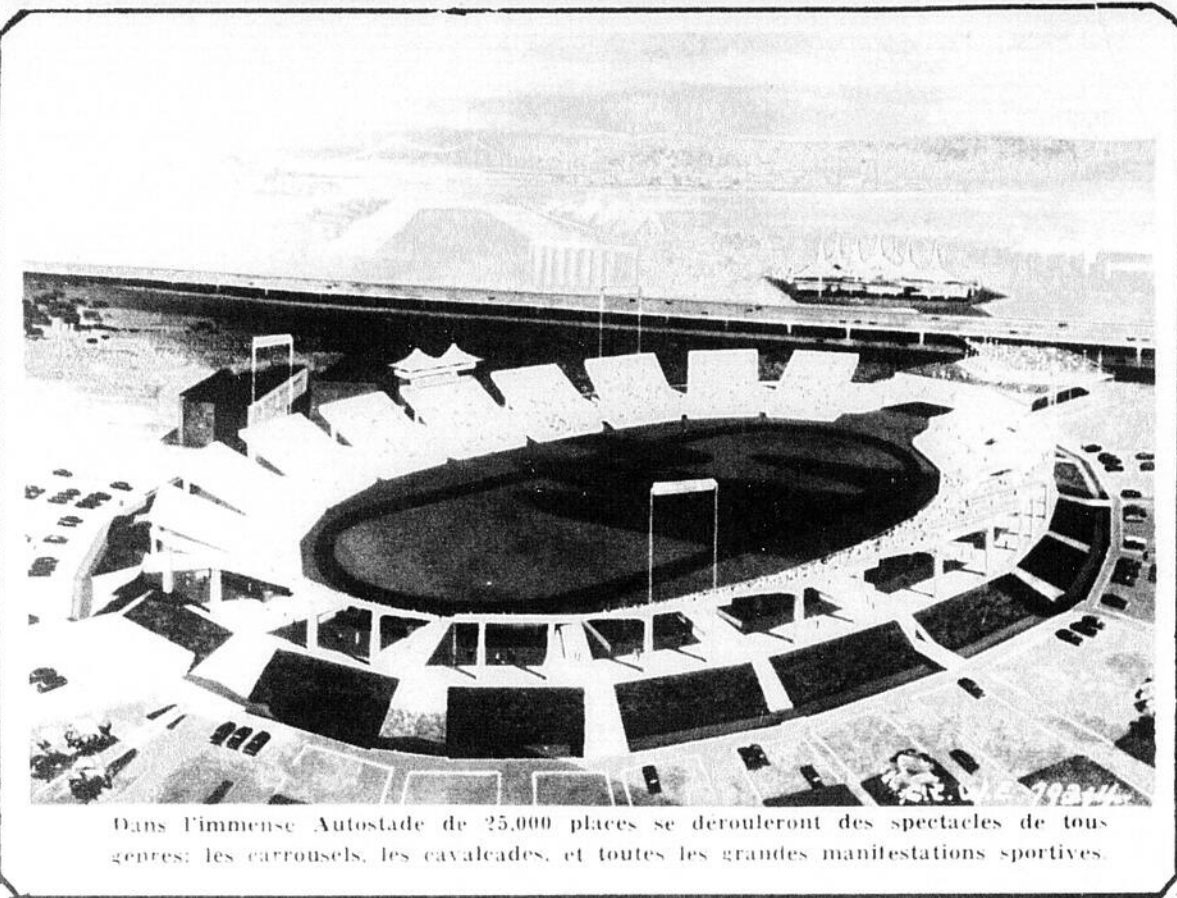
C.P. 128

ORGANE DE LA CÔTE-DU SUD

DEPUIS 1900



Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



Dans l'immense Autostade de 25.000 places se dérouleront des spectacles de tous genres: les carrousels, les cavalcades, et toutes les grandes manifestations sportives.

## Operation "Peuple"

Par suite d'une leçon durement apprise au soir du 5 juin, le chef de l'opposition et le président de la F.L.Q. ont décidé de lancer l'opération "PEUPLE". C'est là une nouvelle qui a été diffusée un peu partout dans la province cette semaine.

Cette opération "PEUPLE" vise à rapprocher le parti libéral du peuple, car on a fini par réaliser que c'était encore lui qui avait le dernier mot. Il semble que le parti libéral n'a occupé le pouvoir que pour sa gloire sans se

soucier de dire à ce peuple ce qu'il faisait de l'argent qu'il lui soustrait dans des proportions de plus en plus fortes.

Mais on réalise que nos libéraux sont encore très loin de ce PEUPLE qu'ils veulent courtiser à outrance, alors que cette cour aurait pu être faite durant les six dernières années avec beaucoup plus de succès.

Lors de la visite de M. Lesage à Montmagny à la fin de décembre, on s'est bien gardé d'inviter le journaliste du PEUPLE. Sans doute craignait-on qu'il dé

couvre quelque chose d'anormal et qu'il renseigne ses lecteurs adéquatement. Car si on n'avait rien eu à cacher, pourquoi aurait-on fait tant de mystère autour de la venue du "bel homme" et pour quoi n'aurait-on pas étendu l'invitation à tous les journalistes?

Quoi qu'il en soit, les libéraux ont encore beaucoup à apprendre pour se rapprocher de la population, car même avec leur opération "PEUPLE", ils n'arriveront à rien s'ils se cachent ainsi de la population bien pensante.

A. C.

## L'opinion des autres

### Commémoration, non célébration?

... Pour notre part, et nous avons conscience de nous répéter, nous ne voyons pas ce que les Canadiens d'origine française célébreraient ou fêteraient en 1967 mais nous pensons qu'il y a lieu de commémorer le Centenaire dans la mesure où une commémoration n'est pas une célébration, une fête. Qu'on le veuille ou non, 1867 est et restera une date importante dans l'histoire des Canadiens, dussent-ils décider en ces prochaines années de se diviser, de se séparer et d'envisager l'avenir en groupes distincts.

Il nous paraît difficile de nier que les "Pères de la Confédération" aient conçu un grand dessein et de nier que la plupart d'entre eux furent d'authentiques hommes d'Etat. Il est vrai que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique n'est qu'une loi du Parlement de Westminster mais, comme le signalait la

"Gazette", elle fut votée à la demande de Canadiens. Qu'elle soit désuète et qu'elle doive être remplacée par une loi canadienne rédigée en anglais et en français, s'il est possible aux deux principaux groupes ethniques de s'entendre sur un texte, cela ne devrait plus avoir besoin de démonstration.

Mais disons-nous bien que n'importe quel document, en tout état de cause, ne vaut que par l'importance, par la valeur que les hommes lui attachent et par leur bonne foi dans leur interprétation. S'entendrait-on demain sur un texte que de part et d'autre on trouverait parfait que des divergences soient inévitables dans l'avenir, ne serait-ce que parce que la conjoncture va changer, la vie étant mouvement ?

Willie Chevalier,  
"Le Droit".

A L'OCCASION  
DU NOUVEL AN

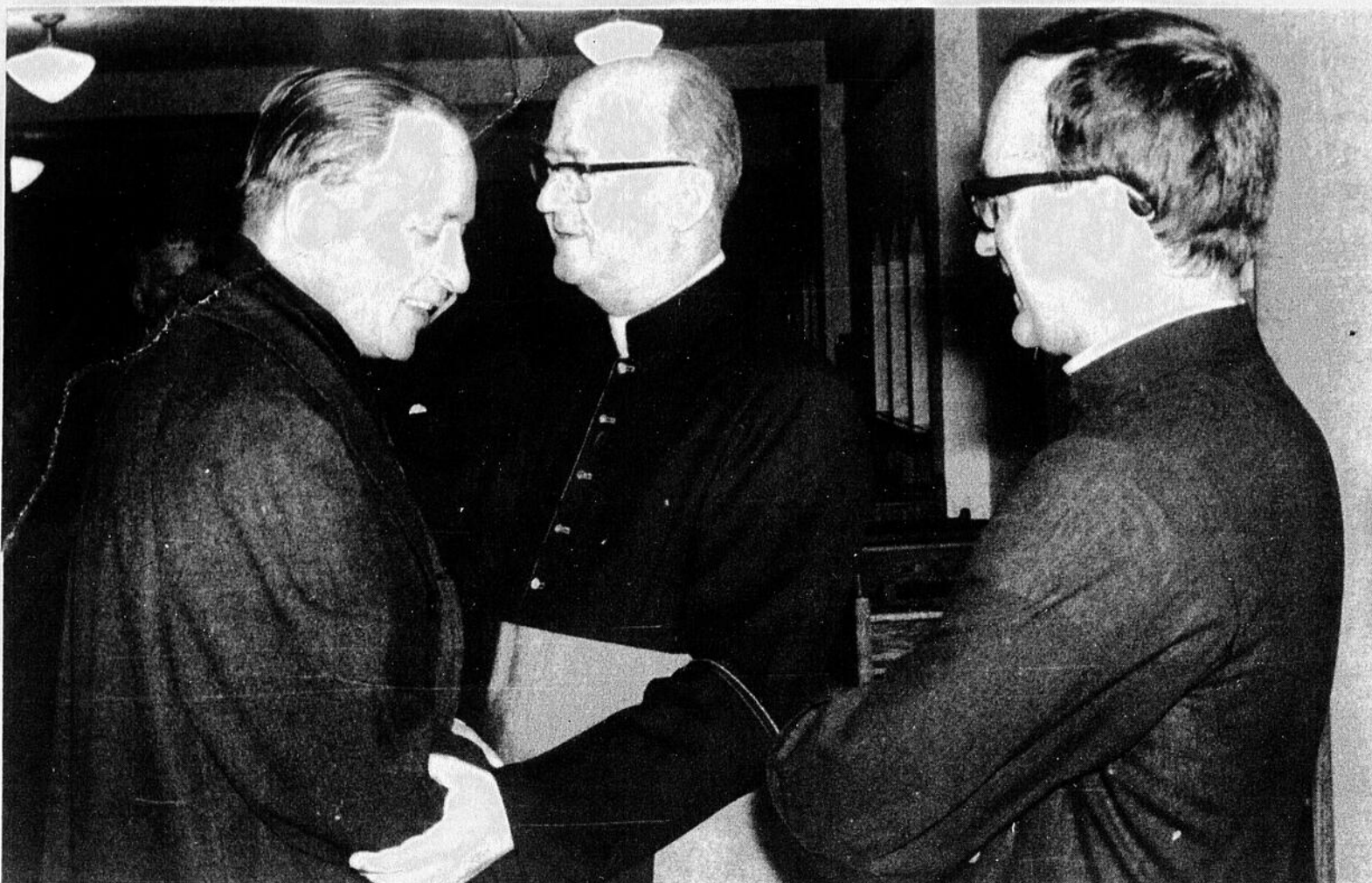
## Le Conseil Municipal rencontre les autorités religieuses

A l'issue des messes dimanche dernier, les membres du Conseil municipal se sont rendus à la sacristie de l'église St-Thomas pour présenter leurs vœux aux autorités religieuses et aux membres du conseil de Fabrique, à l'occasion du nouvel an.

Plusieurs citoyens éminents de la Cité de Montmagny accompagnaient les membres du Conseil municipal en cette circonstance.

Le groupe s'est ensuite rendu au presbytère de St-Mathieu où ils échangèrent des vœux avec les autorités religieuses de cette paroisse.

Chaque année, des paroissiens vont ainsi rencontrer leur pasteur en compagnie du Conseil municipal alors qu'on se souhaite les meilleurs vœux pour l'année qui débute.



**MEILLEURS VŒUX** - M. le chanoine Fernand Viel, curé de la paroisse St-Thomas donne une bonne poignée de main au maire de la Cité de Montmagny à l'occasion de la rencontre entre les autorités civiles et religieuses faite, à l'issue des messes de dimanche dernier, le premier de l'an. M. l'abbé Castonguay, vicaire assiste à la scène. Une atmosphère chaude et cordiale régnait pendant qu'on s'échangeait des vœux.

## Relevés statistiques de nos paroisses

Dans plusieurs paroisses de la Côte-du-Sud, les Pasteurs ont donné les statistiques paroissiales à l'occasion du jour de l'An. Voici certaines de ces statistiques qui ont été communiquées à notre journal cette semaine.

### SAINT-PIERRE

Dans la paroisse de St-Pierre, la population se chiffrait à 1,247 âmes au 31 décembre 1966 comparativement à 1,230 à la même date un an auparavant. Les familles sont maintenant au nombre de 246, une augmentation de 4 familles sur 1965. Contrairement à la tendance générale dans la province, le nombre des naissances a augmenté cette année à St-Pierre, passant de 18 à 25. Il y a également eu deux sépultures de plus que l'an dernier, soit 15 et seulement six mariages ont été célébrés contre 9 en 1965.

### SAINT-FRANÇOIS

La population de Saint-Fran-

çois était de 1,840 personnes au 31 décembre 1966, divisées en 349 familles. On a enregistré dans les registres de cette paroisse au cours de l'année écoulée, 30 naissances, 14 sépultures et 13 mariages.

### BERTHIER

D'après les statistiques paroissiales compilées par M. le curé Gérard Gariépy, la paroisse de Berthier compterait une population de 994 âmes, soit une augmentation de 16 sur la fin de 1965. Huit familles se sont ajoutées aux 198 de l'an dernier pour porter le nombre de familles à 206. Aux registres paroissiaux, un mariage de plus que l'an dernier a été enregistré pour porter le nombre à 10 alors qu'une baisse dans les naissances s'est chiffrée par 9 seulement contrairement à 16 en 1965 et que 14 sépultures ont été enregistrées.

### N.D. DU ROSAIRE

La population de Notre-Dame du Rosaire s'établissait à 675 âmes au 31 décembre 1966 alors qu'un an auparavant elle se chiffrait à 695. D'après les registres paroissiaux, les naissances ont été un peu supérieures à l'an dernier alors qu'on en comptait 9 pour 11 cette année. Neuf mariages ont également été enregistrés en 1966 contre 8 l'année précédente et huit sépultures ont eu lieu.

### SAINT-PAUL

Le nombre de familles a diminué au cours de l'année qui se termine à Saint-Paul, entraînant du même coup une diminution légère de population. Au 31 décembre 1966, on comptait 332 familles dans cette paroisse pour une population de 1455 âmes alors que l'année précédente, 337 familles donnaient une population de 1537 âmes. Le nombre des mariages durant l'année écoulée est resté le même, soit 12, mais on a enregistré une baisse dans les sépultures et les naissances. De 36 qu'il était à la fin de 1965, le nombre des naissances est passé à 27 en 1966 alors que seulement 5 sépultures ont été faites l'an dernier contre 9 l'année précédente.

## Nouveaux marguilliers

Dernièrement, on a procédé à l'élection de nouveaux marguilliers dans plusieurs paroisses de la Côte-du-Sud. Nous avons déjà communiqué plusieurs résultats de ces élections à nos lecteurs, et cette semaine, nous avons obtenu ceux de Berthier et de St-Cyrille de L'Islet.

### BERTHIER

Dans la paroisse de Berthier, MM. Oscar Guillemette et Ubald Galibois ont été élus en remplacement de MM. Robert Bossé et Emilien Lessard dont le terme prenait fin. Les autres marguilliers de cette paroisse qui siègent sous la présidence du cha-

noine Gérard Gariépy, curé sont MM. Marcel Boucher, Roland Blais, François Fleury et Honorius Simard.

### ST-CYRILLE

MM. Cyrille Thibault et Joseph Duchesneau ont été élus à la charge de marguilliers lors de l'assemblée de Fabrique de la paroisse de St-Cyrille de L'Islet. Les membres de l'ancien conseil étaient MM. Georges Duchesneau, Joseph Guimont, Louis-Marie Lord, Joseph-Anthem Coulombe, Aurèle Fortin et Fernand Fournier. Sur ce nombre, quatre demeureront en fonction.

## Conducteur de chiens blessé par une auto

Un conducteur de traineau à chiens de la Normandie a été blessé gravement vendredi dernier, vers 3 heures, à Montmagny. Alors qu'il entraînait ses chiens dans le rang St-Léon (Canel), M. Philippe Picard fut happé par une automobile conduite par un concitoyen.

Le blessé a été conduit immédiatement à l'Hôtel-Dieu de Montmagny par les ambulanciers de la maison Laurent Normand. Il souffrirait de fracture proba-

ble du crâne et son état est considéré comme grave.

L'automobiliste impliquée est M. Henri Sylvestre qui conduisait une Meteor 58.

Aucun des chiens qui tiraient le traineau n'a reçu de blessures et l'auto n'aurait subi également aucun dommage.

Le Lt Wellie Marchand et l'agent Jean-Claude Paquet de la Sûreté municipale se sont rendus sur les lieux pour recueillir les constatations d'usage.

### VOTRE SANTE DANS LA NATURE

EXTRAIT DE PLANTES DE

ROLMEX INC.

- Qualité supérieure
- Ingrédient d'aujourd'hui
- Technique de demain

ROLAND ST-PIERRE, prés.

fondateur de St-Pierre & Vachon Inc.

LOUIS GAULIN

REPRESENTANT

11, Ave Ste-Brigitte — Montmagny — Tél.: 248-3930

## SERVICE GRATUIT

du posage de papiers, tapis ou tulle achetés c

**Bertrand Blanchard**

151, 11<sup>e</sup> Rue — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant.

Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 248-1550

**LP**

PROUVEZ LE MIEUX est synonyme de

**LEMIEUX & PROULX INC.**

Case Postale 11 - 47 est, rue St-Jean-Baptiste - Montmagny

GROS et DETAIL

Bois - matériaux de construction en général

Entreposage de fourrure

Téléphone:  
248-3400

Réparation - Lustage - Nettoyage par procédé "Hollander"

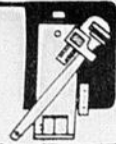
Quincaillerie  
Ferrerrie  
Plomberie  
Peinture  
Tapisserie  
Vaisselle  
Vitres  
Cadeaux

**N'ATTENDEZ PAS...**

**FAITES-LE**

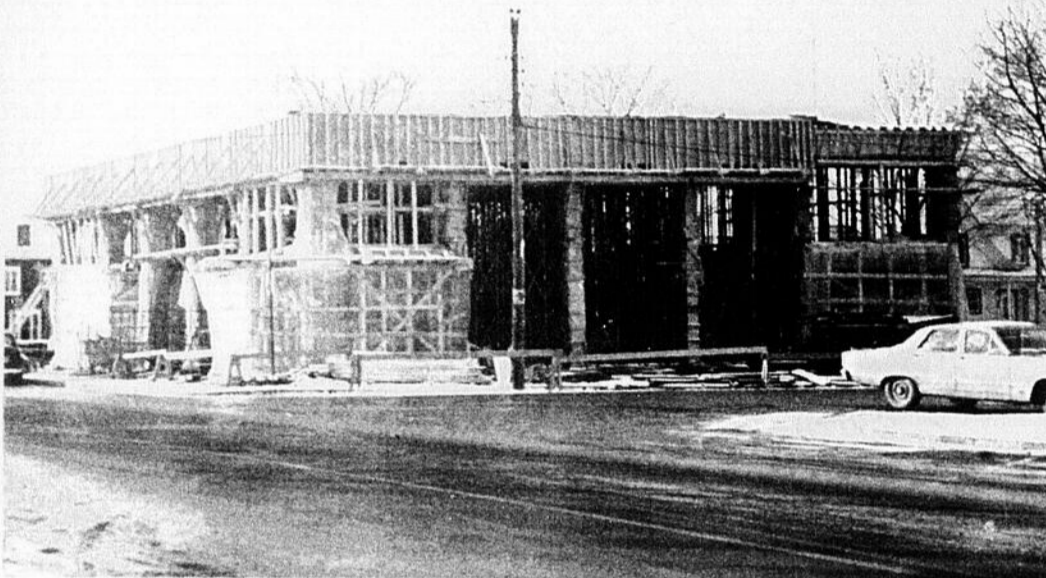
**MAINTENANT**

LA JEUNE CHAMBRE DE MONTMAGNY VOUS INVITE A PROFITER DE L'HIVER POUR CONSTRUIRE, REPARER, AMELIORER, PEINTURER. — VOUS AUREZ RAPIDITE, SERVICE, BAS PRIX, SATISFACTION ET COMPETENCE.



**Jean-Claude Blouin**  
Entrepreneur en Plomberie et Chauffage  
Vente - Installation - Réparation

19, Avenue C. Després  
Montmagny.  
Tél. 248-1751



**LEMIEUX & PROULX INC.**

Bois, Matériaux de construction en général  
Quincaillerie - Ferronnerie - Plomberie - Peinture  
Tapisserie - Vaiselle - Vitres - Cadeaux

47, St-Jean-Baptiste est Montmagny Tél.: 248-3400

**CIMENT, TUILE & TERRAZO**

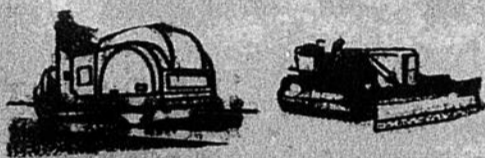
Pierre-P. Roy, prop.

111, 3e Ave Montmagny Tél.: 248-1625

**Raymond Caron Inc.**

ENTREPRENEUR GENERAL EN CONSTRUCTION

315, BLVD TACHE EST — MONTMAGNY  
TEL.: 248-1474



**JEAN-PAUL MORIN**  
Excavation -  
Terrassement - Asphalte

55, Ave Valcourt N. Montmagny  
Tél.: Bur. 248-1611  
Rés. 248-1474



**Jean-Paul Bouchard**  
Entrepreneur-peintre  
Tapissier

200, Ave de la Gare Montmagny  
Tél.: 248-3288

**EDOUARD GENDREAU INC.**

Matériaux de construction

242, Blvd Louise Montmagny Tél.: 248-0845

**Salon du Meuble de Montmagny Inc.**

Tapis - Tuiles - Prélarts  
— Posage gratuit —

144, Ave de la Gare Montmagny

**JEAN LAVALLEE**  
Entrepreneur électricien

134, Ave Ste-Brigitte Montmagny Tél.: 248-2646

**Bertrand Blanchard**

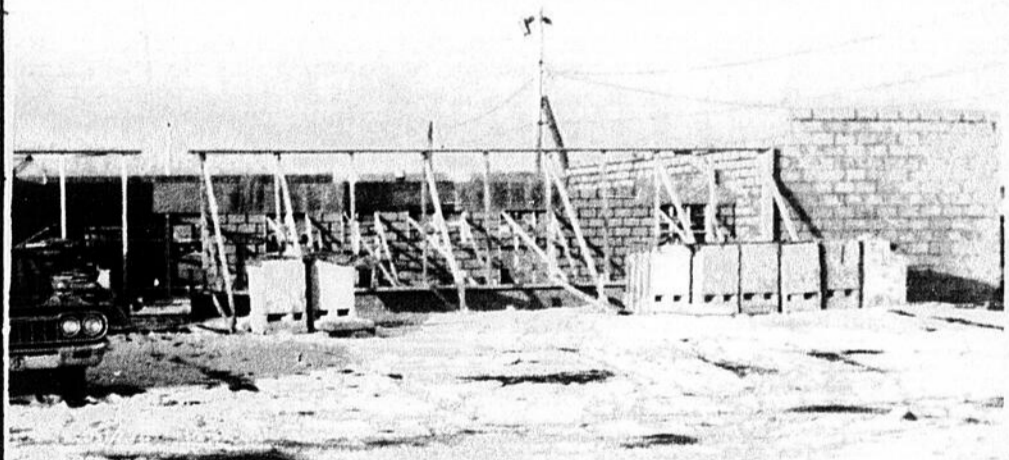
Tapis - Prélarts - Tuiles

151, 11e Rue Montmagny  
Tél.: 248-1555

**JOS PROULX**

Matériaux de construction  
de tous genres  
— Isolation —

Montmagny L'Islet  
248-1722 247-5262



TÉLÉPHONE 248-1424

**Giasson Incorporée "1965"**  
"Les Appareils Domestiques Enr."

QUINCAILLERIE, PLOMBERIE, CHAUFFAGE  
PEINTURE SICO, REZ, DENALT, VARATHANE

52 ouest, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny, P.Q.

**ARMAND GAGNON**

Entrepreneur général

44, 9e Rue Montmagny Tél.: 248-1805

CONSULTEZ LE CENTRE DE MAIN-DOEUVRE A 115, AVENUE DE LA GARE, MONTMAGNY - TEL.: 248-1102

## SALON DU MEUBLE DE MONTMAGNY ENR.



**GAGNANT**  
**No 7760**

Samedi dernier, on a procédé au tirage d'un appareil de télévision en couleurs à l'issue d'un concours organisé par le Salon du Meuble de Montmagny Enr. Le billet gagnant qui fut tiré par Mlle Montmagny (Céline Tardif) devant de nombreux invités et clients porte le numéro 7760 et n'a pas encore été réclamé. S'il n'est pas demandé avant le 15 janvier, le prix ira au second billet tiré portant le numéro 113758 et qui est détenu par M. Henri Lavallée de Berthier. En plus des charmantes hôtes, nous apercevons M. et Mme Jean-Paul Léveillé entourant le maire Gauthier et M. Gilbert Bouchard du poste CKBM.

## Le congé du Jour de l'An a été fertile en accrochages

Pas moins de huit accidents d'autos mineurs se sont produits dans les limites de la Cité durant la fin de semaine du Jour de l'An. **CHEVROLET vs PLYMOUTH**

Vendredi, le 30 décembre à 8 heures p.m., un premier accrochage est survenu sur le Blvd Taché.

M. Jean-Baptiste Fraser de Montmagny, qui sortait de sa cour pour emprunter le boulevard a vu sa Chevrolet 58 se faire heurter par une Plymouth 66, propriété de M. Jean-Guy Emond de Rimouski.

Les dommages aux deux voitures sont d'environ \$500. **DEUX ACCIDENTS POUR LE MEME CONDUCTEUR**

A moins de 30 minutes d'intervalles un automobiliste de Montmagny a été impliqué dans deux légers accrochages survenus vendredi soir.

Vers 8 heures, sur la rue St-Thomas, le véhicule de M. Marcel Morin, est entré en collision avec une Epic 64, propriété de M. Alcide Corriveau de Montmagny.

Quelques minutes plus tard, et ce, sur le terrain de stationnement de la Cité de Montmagny, M. Morin qui faisait marche arrière avec son véhicule a quelque peu enfoncé la porte d'une Chevrolet 66, appartenant à M. Léon Gaudreau, de Montmagny.

Dans les deux cas, les dégâts sont très minimes. **OLDS vs ENVOY**

Un peu plus tard dans cette même soirée du 30 décembre 1966, soit vers 10h.15, un autre accrochage s'est produit à l'intersection des rues St-Jean-Baptiste et St-Thomas.

M. Denis Blais de Berthier-en-Bas, qui conduisait une Oldsmobile 62 et qui a voulu tourner en face de la Banque Provinciale pour prendre la rue St-Jean-Baptiste a heurté l'auto de M. Germain Fortier, de Montmagny,

une Envoy Epic 66, qui circulait sur cette artère.

La voiture M. Fortier a été endommagée pour plus de \$200. **DODGE vs CHEVELLE**

Une légère collision s'est produite samedi, le 31 décembre, dernier jour de 1966.

Les voitures impliquées sont celles de M. Aurèle Groulx de Montmagny (Dodge 58) et de M. Jean Paradis, Ont. (Chevelle 64).

Ce dernier en voulant éviter un autre véhicule a appliqué les freins et sa voiture a glissé sur celle de M. Groulx, qui était stationnée.

Les deux autos devront subir des réparations pour environ \$50. **1er JANVIER 1967**

Le premier accident de 1967 a se produire dans les limites de la Cité est arrivé vers midi le 1er janvier 1967, à l'intersection des rues St-David et Gagné.

M. Gilles Lemieux, de Montmagny et M. Jean-Marc Fortin du même endroit roulaient sur la rue St-David respectivement dans une Dodge 66 et une Pontiac 57.

Apparemment, juste au moment où M. Fortin aurait voulu dépasser M. Gagné, celui-ci aurait effectué une manoeuvre pour tourner dans la rue Gagné, coupant ainsi le chemin à l'autre.

L'évaluation des dommages par la police municipale se monterait à environ \$150. **CHEV. vs CHEV.**

Une Chevrolet 61, propriété de M. Gérard Beaumont de St-Pierre, qui était stationnée sur la rue St-Jean-Baptiste, a été endommagée pour environ \$75, dimanche dernier vers 1 h. 35 p.m.

M. Yvan Rouleau de Montmagny circulait sur cette même artère dans une Chevrolet 63. Non loin de Langlois et Frères, il a dû freiner pour éviter une autre voiture, et son auto est venue donner contre celle de M. Beaumont, après avoir glissé sur la chaussée glacée.

### DERNIER ACCROCHAGE

Enfin, un dernier accrochage est survenu le Jour de l'An vers 4h.10 de l'après-midi, à l'intersection des rues Mercier et Dupuis.

Une Dodge 63, propriété de M. Léandre Boutin, de Matane a été heurtée alors qu'elle débouchait de la rue Mercier par la Pontiac 65 de M. Paul Deschamps de Berthier, qui circulait sur la rue Dupuis.

Les voitures ont été endommagées pour plus de \$300.



**FIER PAPA!**

La Sun Life offre plusieurs plans modernes qui intéressent particulièrement le nouveau papa. Que vous ayez besoin d'assurance sur votre propre vie, d'un revenu familial advenant votre décès ou de fonds pour garantir l'instruction de vos enfants, vous constaterez que la Sun Life a la réponse à votre problème. Communiquez avec nous sans délai.

**René Adam**

Trois-Saumons P.Q.  
Tél.: 247-5624

**SUN LIFE DU CANADA**  
**COMPAGNIE**  
**D'ASSURANCE-VIE**

## Légère augmentation de la population de Montmagny en 1966

Selon les dernières statistiques paroissiales, la population de la Cité de Montmagny, englobant les deux paroisses, a connu une légère augmentation en 1966. Alors qu'elle se chiffrait à 11,499 âmes en 1965 et 11,240 l'année précédente, elle comprend maintenant 11,743 personnes.

Toutefois, le nombre de familles a diminué durant la même période. Cette diminution s'est produite dans la paroisse St-Thomas où il ne restait que 1582 familles en 1966 contre 1599 en 1965. A St-Mathieu, le nombre est passé de 991 à 996 pour une augmentation de 5 familles. Au total, la Cité de Montmagny compte 12 familles de moins que l'an dernier alors que le chiffre atteignait 2,590.

Les mariages qui étaient restés stationnaires à 76 en 1964 et 1965 sont passés à 94 en 1966, chaque paroisse en ayant 9 de plus. Le chiffre des sépultures est passé de 103 à 107.

Du côté des naissances, la diminution est toujours très forte, quoique moins grande que l'an dernier. En 1966, 210 enfants sont nés à Montmagny alors qu'en 1965 le nombre atteignait 244 et qu'en 1964, 333 naissances avaient été enregistrées.

Voici les statistiques comparatives de chaque paroisse pour les trois dernières années:

	1964	1965	1966
<b>SAINT THOMAS</b>			
Familles .....	1575	1599	1582
Paroissiens .....	6741	6949	7182
Mariages .....	49	51	60
Naissances .....	214	163	141
Sépultures .....	62	69	80
<b>SAINT-MATHIEU</b>			
Familles .....	964	991	996
Paroissiens .....	4499	4550	4561
Mariages .....	27	25	34
Naissances .....	119	81	69
Sépultures .....	38	34	27

### MATERIAUX DE CONSTRUCTION

A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

**JOS PROULX**

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES  
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT  
CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN etc.

Montmagny — 3, rue Du Peuple — L'Isletville  
Tél.: 248-1722 247-5262

### La maison a besoin de réparations?

**FAITES-LES MAINTENANT grâce à un prêt HFC**

Les travaux d'hiver sont un bon placement! ... Pourquoi? Parce que les matériaux et la main-d'oeuvre, étant plus faciles à trouver, coûtent moins cher et augmentent la plus-value de votre maison. Un prêt ménager HFC peut vous procurer jusqu'à \$2,500 pour réparations, rénovations ou redécorations. Puis, dans la nouvelle élégance de votre maison, vous rembourserez HFC aisément comme l'indiquera le tableau ci-contre.

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel				
	36 mois	30 mois	24 mois	20 mois	12 mois
\$ 100	\$.....	\$.....	\$.....	\$6.12	\$9.46
300	.....	.....	.....	18.35	28.37
550	.....	23.73	28.28	32.86	51.24
750	.....	31.65	37.88	44.13	69.21
1000	.....	41.45	49.77	58.11	91.56
1600	57.72	.....	79.36	.....	.....
2000	72.15	.....	99.20	.....	.....
2200	79.36	.....	109.12	.....	.....
2500	90.18	.....	124.00	.....	.....

Informez-vous de l'assurance-vie sur prêts aux tarifs de groupe.

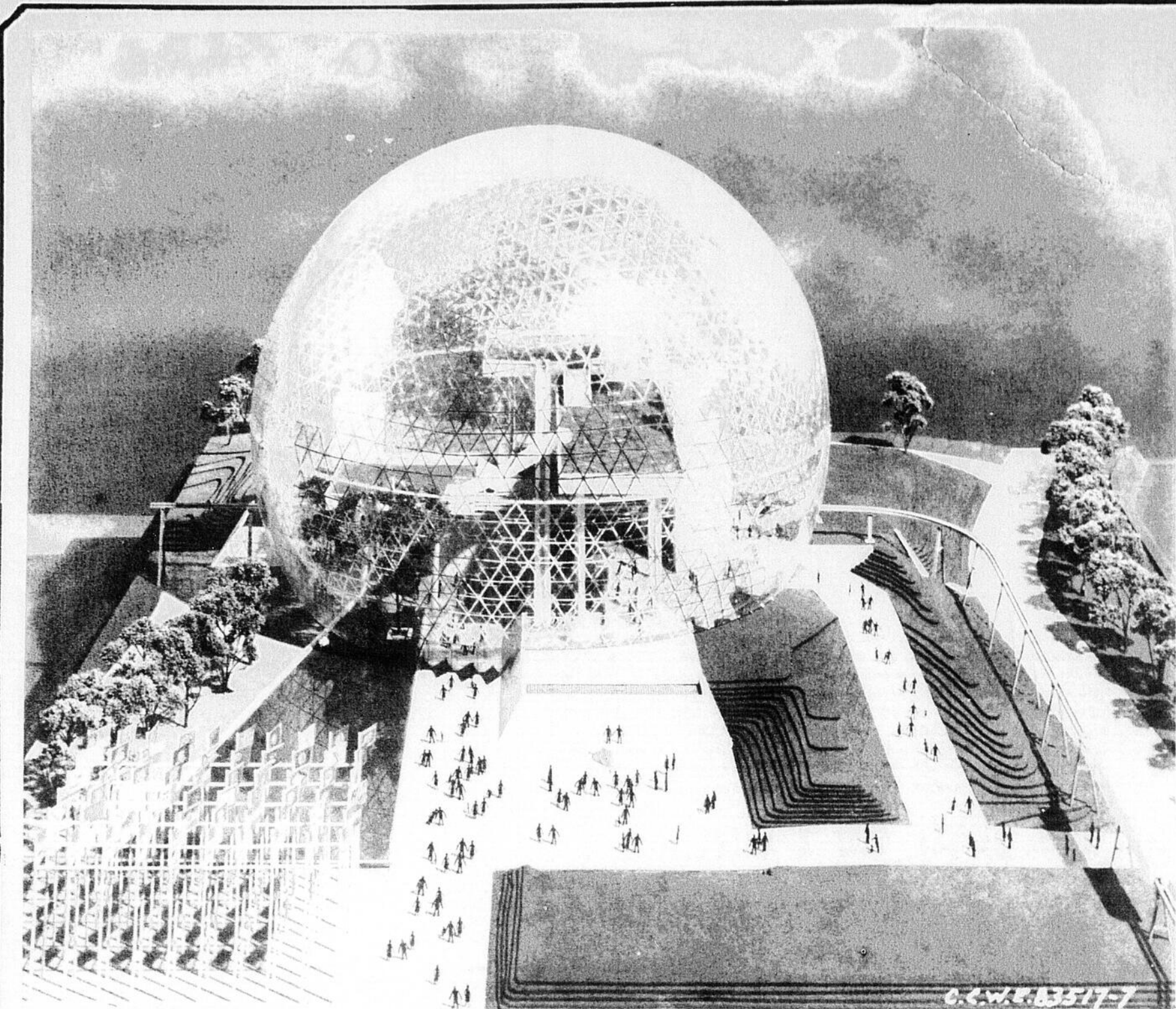
Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

**HOUSEHOLD FINANCE HFC**

**MONTMAGNY**

24, rue St-Jean-Baptiste—Téléphone 248-2620  
(au-dessus du Magasin Légaré)

Demandez nos heures d'ouverture le soir



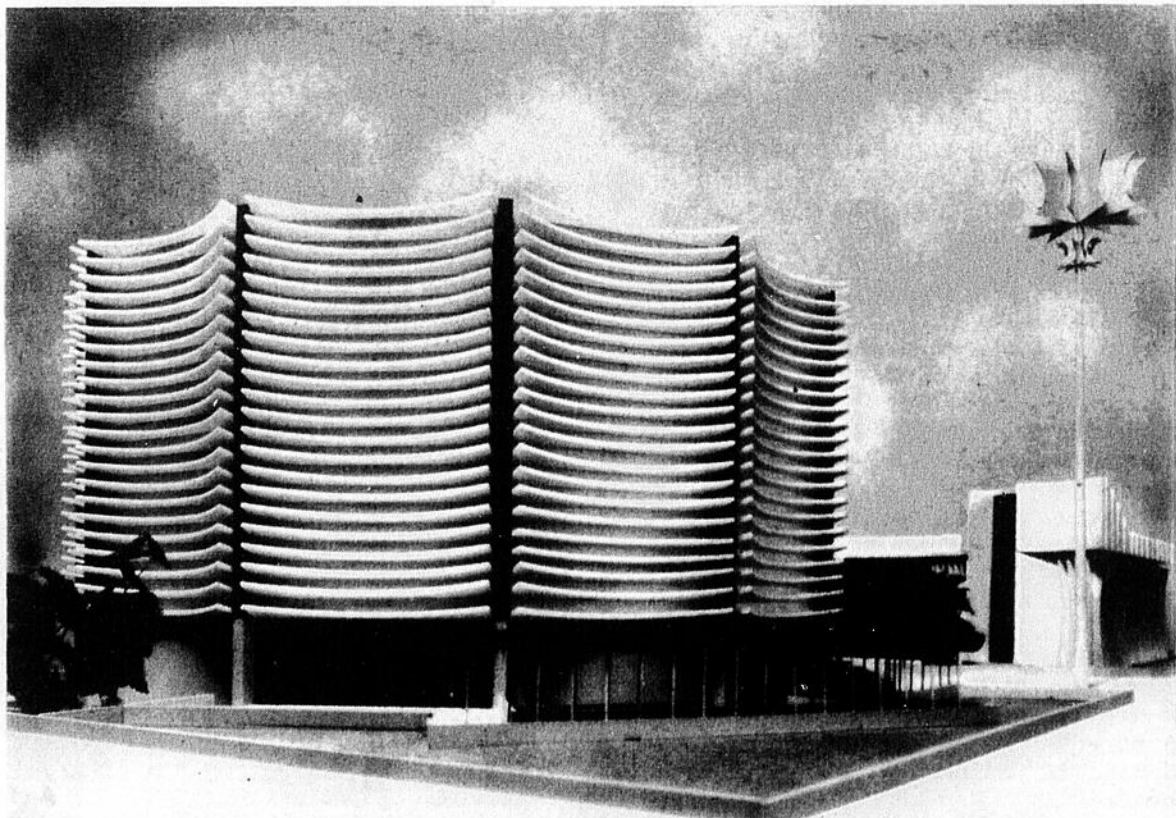
LES U.S.A. A L'EXPO 67 - Le pavillon que les Etats-Unis ont érigé dans l'île Sainte-Hélène abrite sous un immense dôme géodésique les éléments d'exposition. Le pavillon est situé en face de celui de l'Union Soviétique et montre l'esprit d'initiative et de progrès qui a présidé au développement de notre colossal voisin.

# L'EXPO du SIECLE

A l'aube de la nouvelle année, nous avons pensé donner à nos lecteurs un aperçu sur ce que sera le plus important événement de l'année du Centenaire du Canada: l'EXPO 67.

A compter du 28 avril prochain, de nombreuses activités se dérouleront sur ces îles où la moitié de l'univers se sont donnés rendez-vous. Toutes les sortes d'architectures se retrouveront dans ce que les experts appellent déjà, quatre mois avant son ouverture, l'Expo du Siècle.

Cette semaine, nous vous montrons quelques-uns de ces pavillons. A l'exception de l'Habitat 67, toutes les constructions sont terminées à l'extérieur et on est présentement à aménager l'intérieur.



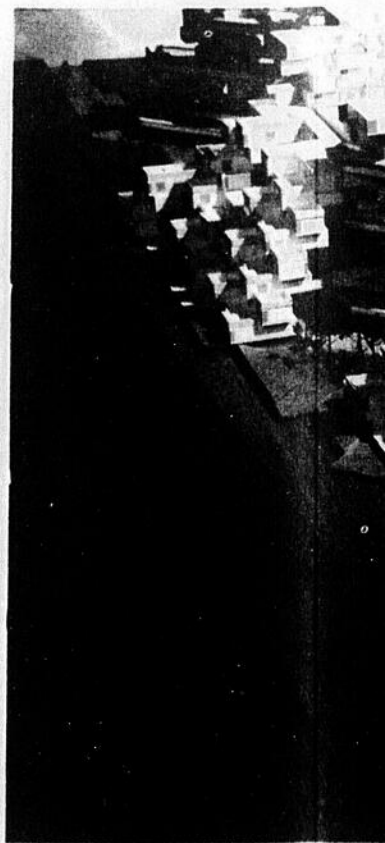
Le pavillon "Canadien Pacifique-Cominco" qui s'élève sur l'île Notre-Dame. La salle de cinéma, au centre, est de forme dodécagonale. Ses ailerons métalliques, symbolisent les activités multiples des deux compagnies. A droite, l'édifice qui servira aux présentations et étalages.



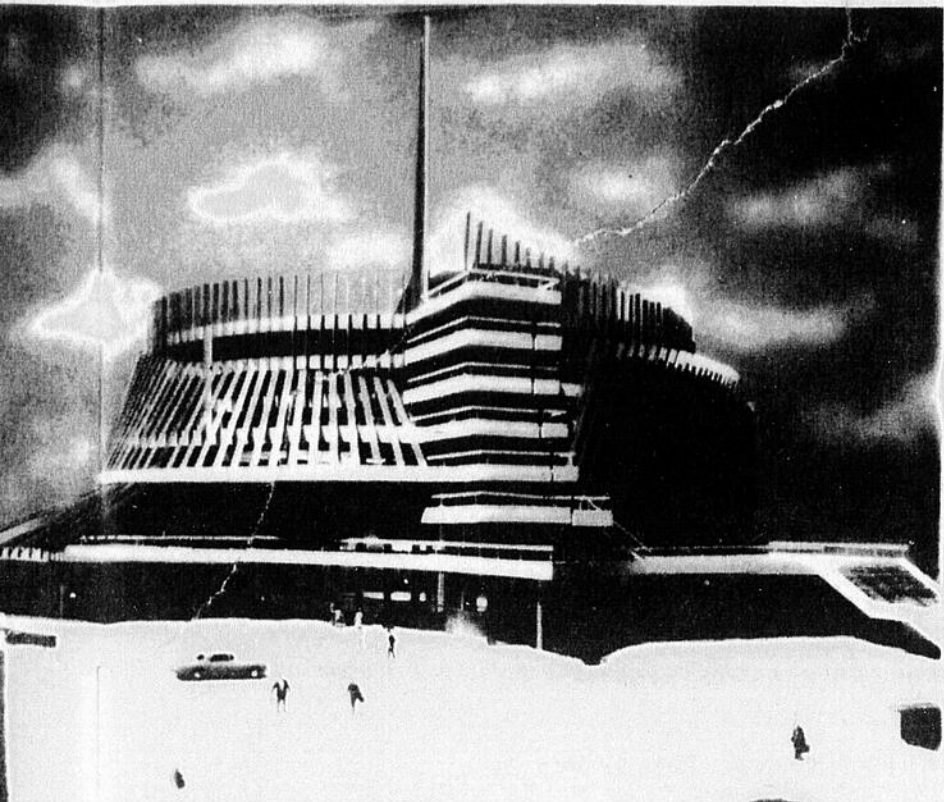
LE PAVILLON DE LA France. Son toit est constitué de lattes d'aluminium et de verre. Les présentations de l'art de la garde des arts, des lettres et des sciences pures de l'industrie.



PAVILLON de la France. Le toit est constitué de lattes d'aluminium et de verre. Les présentations de l'art de la garde des arts, des lettres et des sciences pures de l'industrie.



HABITAT 67 - L'une des unités de l'ensemble domicilié par les architectes Moshe Safdie et ses collaborateurs. Les problèmes posés par l'exposition de l'habitat à 120 pieds de hauteur ont été résolus par un système de pontons en béton. Chaque appartement est autonome.



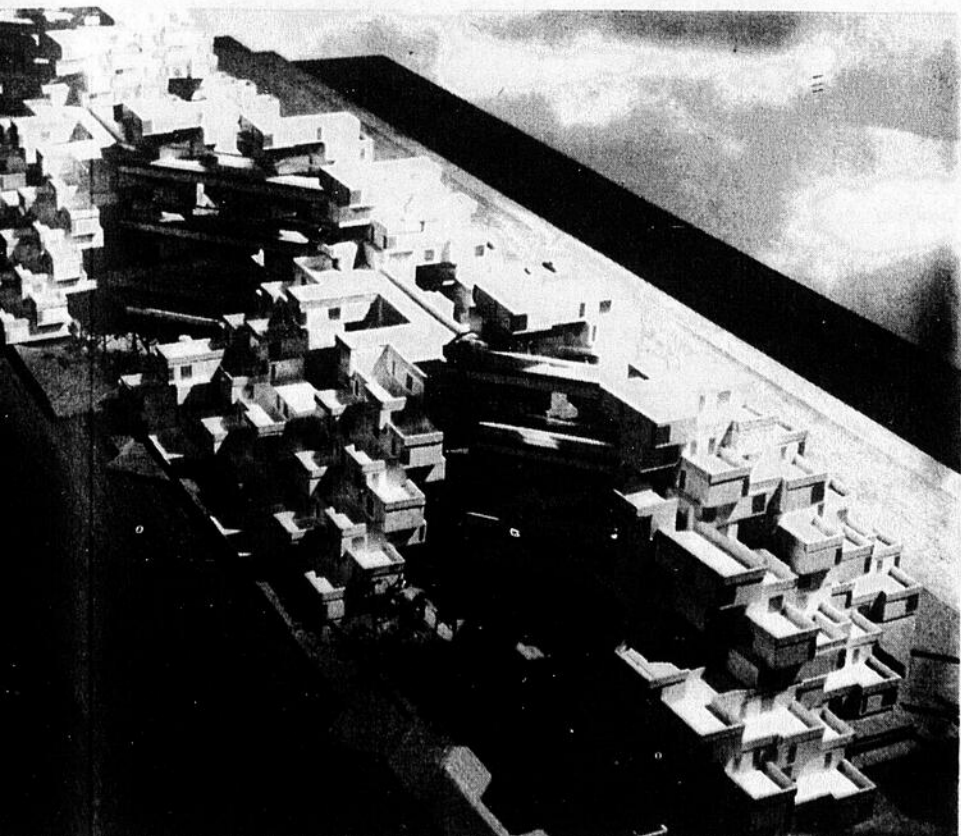
**LE PAVILLON DE LA FRANCE** - Tradition et invention, tel est le tréme du pavillon de la France. Son architecture en témoigne. L'extérieur est fait d'un jeu de minium et de parois de verre qui créent un effet d'ombre et de lumiè-  
sentations de ce pavillon de sept étages montreront une France à l'avant-  
arts, des lettres, des sciences humaines aussi bien que des scien-  
le l'industrie et de la technologie.



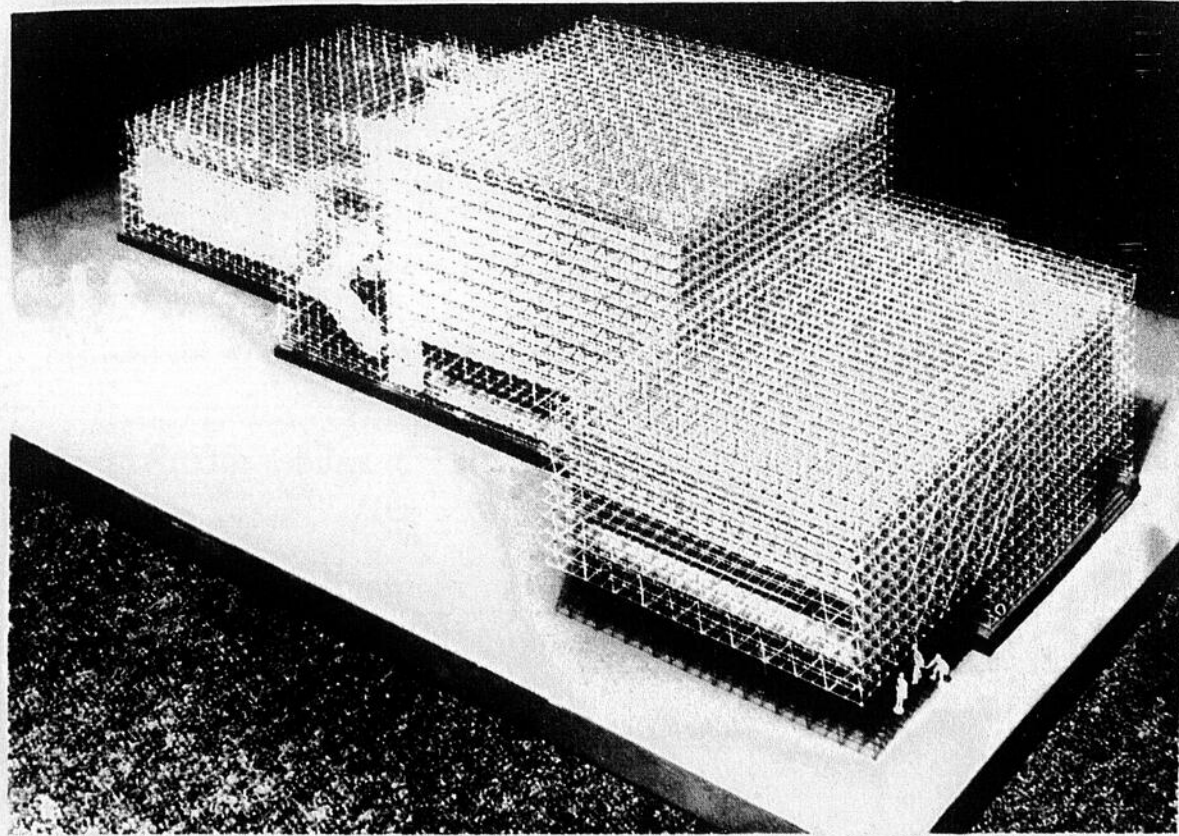
**LE PAVILLON DU QUEBEC** est unique sur l'emplacement de l'Expo 67: Il est construit sur l'eau. Il s'agit d'une structure d'aspect massif, mais allégée par le matériau utilisé, le verre. Il a 50 pieds de hauteur et sa base couvre 25,000 pieds carrés de terrain. Le pavillon du Québec est situé entre celui de l'Ontario et celui de la France.



**PAVILLON DE L'ONTARIO** - On voit ici la maquette du pavillon de la province de l'Ontario à l'Expo 67. Ce pavillon est situé sur un terrain aménagé à la manière d'un parc. Il voisine avec le pavillon du Canada, à l'extrémité ouest de l'île Notre-Dame. Le pavillon de l'Ontario, qui coûte cinq millions de dollars, couvre 50,000 pieds carrés de terrain. Il a une forme polygonale et est recouvert de vinyl et de fibre de verre supportés par une charpente légère. L'édifice a 115 pieds de hauteur et est disposé autour d'un théâtre de 350 sièges. Le bâtiment est élevé à 18 pieds du sol et les architectes se sont inspirés pour sa construction de conceptions ornementales et techniques de l'Ontario. Le thème du pavillon Ontarien va du monde merveilleux de l'enfance aux loisirs de plus en plus nombreux qu'offre la vie moderne aux personnes âgées comme aux plus jeunes.



**HABITAT 67** - L'une des plus remarquables réalisations de l'Expo 67 est l'Habitat 67. Ce complexe domiciliaire expérimental conçu comme une solution possible aux problèmes posés par l'explosion urbaine. L'Habitat a la forme d'une pyramide: il a une hauteur de 153 mètres et comporte 153 appartements, d'une à quatre pièces chaque appartement est en béton précontraint et a un jardin particulier.



**LE PAVILLON DES PAYS BAS**, à l'Exposition universelle de 1967, à Montréal, est situé dans l'île Sainte-Hélène, tout près du fleuve, et juste en face du port de Montréal, près de ceux de la Belgique, de la Suisse et de l'Autriche. L'édifice a été érigé sur un terrain d'une superficie de 37.937 pieds carrés. Il a coûté environ trois millions et demi de dollars et montre notamment le triomphe des Hollandais sur l'empiètement de l'océan.

# ANNONCES CLASSEES

## AVIS

Vous pouvez maintenant vous assurer d'avoir des produits authentiques **ST-PIERRE & VACHON** en vous adressant à **M. Gilles Blanchet, C.P. 54, St-Pamphile, Co. L'Islet - Tél.: 17. Méfiez-vous des imitations.**

**A LOUER** — Un étage complet à louer à 94, rue St-Thomas, pour plus de renseignements, s'adresser: Tapis Vert, 94, rue St-Thomas, Tél.: 248-2922. 1-7-J.N.O.

## DECES ET FUNERAILLES

**MME ALPHONSE NOEL**  
A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 27 décembre 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Alida Vallière, épouse d'Alphonse Noel.  
La défunte est la mère de M. Philippe Noel, de N.D. du Rosaire, de Mme Réal Goudreau (Gilberte), et de Mme Robert Morin (Rachel).  
Elle demeurait à Notre-Dame du Rosaire ou les funérailles ont eu lieu vendredi 2 heures.

Direction funéraire: la maison Marcel Ruelland, Montmagny.

**Mlle MARTHE LABRECQUE**  
A Saint-Raphael de Bellechasse le 29 décembre 1966, à l'âge de 53 ans, est décédée Mlle Marthe Labrecque.  
La défunte était la soeur de Mme Paul Labrecque et de Mme Henri Théberge.  
Les funérailles ont eu lieu à St-Raphael samedi dernier à 3 heures.

**A VENDRE** - Propriété pouvant servir d'auberge ou de maison pour vieillards comprenant 12 chambres plus 6 autres appartements. Très bon prix. S'adresser à **M. Roger Caron, C.P. 66, L'Islet, P.Q. - Téléphone 247-3911** 24-11-J.N.O.

**A LOUER** — Garçonnières meublées pour une, deux ou quatre personnes. Giasson Inc., 52 ouest rue St-Jean-Baptiste, Tél.: 248-1424. 29-12-66 J.N.O.

## Unité Sanitaire

**LUNDI 9 janvier:**  
Examens pour cartes de santé. Inspections sanitaires.  
**MARDI 10 janvier:**  
Examen médical scolaire. Inspections sanitaires.  
Hôpital: Clinique de BCG.  
**MERCREDI 11 janvier:**  
Examen médical scolaire. Inspections sanitaires.  
**JEUDI 12 janvier:**  
Examen médical scolaire. Inspections sanitaires.  
Unité Sanitaire: 2 à 4 hres: Clinique de bébés.  
**VENDREDI 13 janvier:**  
Examen médical scolaire. Inspections sanitaires.  
Hôpital: Clinique de BCG.  
Dr A. Bélanger, m.h.

**Mlle LOUISE CHOUINARD**  
A L'Islet, le 27 décembre 1966, à l'âge de 11 ans, est décédée accidentellement Mlle Louise Chouinard, fille de M. et Mme Raymond Chouinard (Claire Gagné).  
Les funérailles ont eu lieu vendredi, à 2 h. 30, en l'église de L'Islet-sur-Mer.

**REJEAN BOULET**  
B.A., LL.L.  
**AVOCAT**  
125, St-Thomas, Montmagny, Coin St-Jean-Baptiste, Bureau Jules Paré.  
Bur. 248-3954 Rés. 248-0410

**YVES PARE**  
Architecte  
D.E.A.M. - M.A.A.P.Q.  
- M.I.R.A.C. -  
Edifice Blanchet - Montmagny  
116, Ave de la Gare.  
Tél.: 248-3610

**Marcel Ruelland**  
DIRECTEUR DE FUNERAILLES  
Ambulance et corbillard CADILLAC  
SERVICE JOUR ET NUIT  
Tél.: 248-1363, De la Fabrique

**Laurent Normand**  
Directeur de Funérailles  
SERVICE JOUR ET NUIT  
d'ambulance et corbillard Cadillac.  
26, St-Louis - Tél.: 248-0545  
MONTMAGNY

**Viateur CARON, Enr.**  
● Pièces et accessoires d'automobiles.  
● Distributeur Good Year.  
500, Trans-Canada, Téléphone: 248-2619  
Montmagny

**Me Guy BERTRAND**  
B.A., LL.L.  
Avocat-Procureur  
Edifice Banque Provinciale  
Montmagny, P.Q.  
Tél.: 248-1622 — C.P. 1261  
Bureau à Montmagny  
Vendredi après-midi  
Bur. à Québec - Tél.: 529-3389  
Rés. Québec - Tél.: 653-7452

Tél.: 248-1126  
**BERNATCHEZ & PROULX**  
EVALUATEURS  
- Evaluation municipale  
- Evaluation en général  
- Péréquation scolaire  
- Expertise en expropriation  
75, rue de l'Anse 475, Blvd Taché est, Montmagny Montmagny

**MERCIER & GARANT**  
Avocats procureurs  
Yvon Mercier Réal Garant  
B.A.L.L.L. B.A.L.L.L.  
68 rue du Palais de Justice.  
Tél.: 248-0194  
Montmagny

**Me Jules PARE, C.R.**  
AVOCAT-PROCUREUR  
Edifice Banque Provinciale  
Rue St-Thomas,  
MONTMAGNY, P.Q.  
Tél.: 248-3954

Téléphone: 248-1072  
**Robert DAVELUY**  
B.A., LL.L.,  
Avocat-Procureur  
Rue St-Jean-Baptiste  
Montmagny  
(Edifice Allard)

**COULOMBE & FRERE**  
Horloger - Bijoutier  
Vendeur autorisé  
Valgine  
Vente et réparation  
18, 9e Rue et 31 St-Edouard,  
Montmagny

**Jean-Paul CLOUTIER**  
B.A., L.S.C.  
Licencié en Sc. commerciales  
**J. Maurice CLOUTIER**  
B.A., LL.L.  
Notaire  
**ST-PAUL, Co. Montmagny, P. Q.**  
**Gaston CLOUTIER**  
Industriel  
**Guy CLOUTIER**  
Courtier d'assurances

**Alex. Chouinard, C.R.**  
— Avocat —  
60 rue St-Louis  
Tél.: 248-2948  
MONTMAGNY

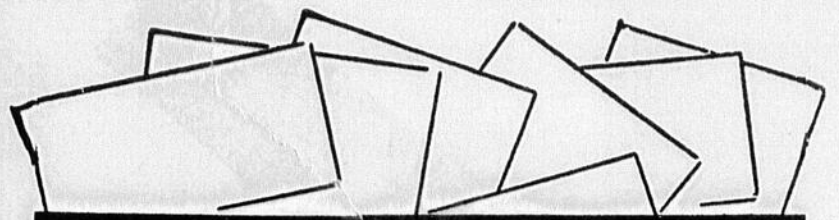
Tél. Bur.: 248-1183  
Rés.: 248-0147  
**Denis GOBEIL, LL. L.**  
AVOCAT  
34, rue de la Gare  
Montmagny

Tél.: 34601  
**ALYRE**  
CARBONNEAU  
VENTE - INSTALLATION  
Réparations de Radios et TV  
**ST-FABIEN DE PANET**

**ROBERT DESPRES**  
INGENIEUR-CONSEIL  
Bureau à Montmagny  
Edifice Blanchet  
116, Ave de la Gare. Tél.: 248-0622 - Rés. 248-0653

Installations et réparations électriques  
Travail de tous genres en électricité  
**ROGER PROULX**  
ENT.-ELECTRICIEN  
87, rue Ste-Brigitte-Nord  
Tél.: 248-0970 Montmagny

**Gonzague BELANGER**  
B. A. LL. L.  
NOTAIRE  
Tél. bur.: 248-2592  
Rés.: 248-1096  
32, rue St-Thomas  
Montmagny



## CARTES D'AFFAIRES

### "Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

Maurice Boulangier, B.A., C.A. Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.  
Réal-A. Rondeau, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.  
Raymond Kirouac, M.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.  
G. Beaulieu B.A., M.S.C., C.A. Rolland Trudelle, M.S.C., C.A.  
Guy Des Roches, M.S.C., C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C., C.A.  
Lionel Daigle, B.A., C.A. Marcel Samson, B.A., M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: LA 5-4955 500 est, Grande-Allée  
Case Postale 97, Haute-Ville QUEBEC 4.

### FERNAND BRETON, m.s.c., c.a.

COMPTABLE AGREE — CHARTERED ACCOUNTANT

68, rue du Palais de Justice  
(Suite 101)  
Montmagny, P.Q.

Bur 248-1232

Rés. 248-1574

### "Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."

B. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.  
Gérard Lavoie, B.A., M.S.C., C.A. Guy Renaud, M.S.C., C.A.  
B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A. R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.  
Gaston Bérubé, M.S.C., C.A. Réal Bélanger, M.S.C., C.A.  
Roland Pouliot, M.S.C., C.A. Hugues Dion, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: 248-1303 54, Rue St-Magloire  
Montmagny, P.Q.

Bureaux: Montmagny - Rivière-du-Loup - Matane.

## Rés. 248-0907 ASSURANCES Bur. 248-1202

"La Laurentienne"  
Assurance sur la vie  
**Jean-Marie PROULX** Feu, Automobiles,  
Responsabilités, Accident  
**HEBERT & PROULX, Enr.**

MONTMAGNY 86, DE LA GARE.

## Montmagny ne manquera pas le bateau...

Contrairement à un bruit qui courait dans la Cité de Montmagny depuis une semaine, notre municipalité ne manquera pas le bateau en ce qui concerne le programme des arts d'interprétation mis sur pied par la Commission du Centenaire de la Confédération.

La question avait été soulevée par l'échevin Denis Gaudreau qui tenait en main une coupure du journal "Le Courrier de Mont-

magny" du 29 décembre ou un article intitulé "Montmagny manque le bateau..." mentionnait que notre Cité était exclue du programme des arts d'interprétation.

En réponse à l'échevin Gaudreau, le maire Gauthier a affirmé que Montmagny était bien sur la liste de ce programme dans la catégorie orchestre symphonique. La raison du choix de cette catégorie en est une financière, car la Cité recevra un octroi maximum de \$1,500 pour ce programme et elle devra défrayer le reste. Les autres catégories s'avéraient trop dispendieuses.

Le maire Gauthier a également souligné le fait que la Caravane de la Confédération serait dans nos murs en juillet prochain. Il a spécifié que cette Caravane était identique au Train de la Confédération qui sera à Lévis et à Rivière-du-Loup au cours de l'année.

## Exposition suédoise à Montmagny

A l'issue d'une séance spéciale du Conseil municipal de la Cité de Montmagny mardi soir, le maire Cajetan Gauthier a annoncé aux personnes présentes la tenue prochaine d'une exposition suédoise dans la Cité. Cette exposition sera en cours à compter de lundi.

L'exposition suédoise vient de se tenir à Sept-Iles où elle a connu un grand succès et nul doute que la population de Montmagny et des environs se montrera également très intéressée.

Le but premier de la tenue de cette exposition n'est pas dans l'art de la peinture proprement dite mais dans le fond représenté. Sans toutefois avoir négligé le côté artistique, on veut surtout nous montrer diverses facettes de la vie en Suède, pays au climat tempéré comme le nôtre, et les visiteurs pourront voir des méthodes d'aménagement urbain de la Suède.

L'exposition sera tenue dans le soubassement de l'église St-Thomas à compter de lundi et toute la population est invitée à s'y rendre. Elle comprendra 30 grands tableaux divisés en trois grandes sections.

## Trois blessés dans un accident à Tourville

Trois personnes ont subi des blessures dans une collision qui s'est produite à Tourville vendredi avant-midi vers 9h.10. Les blessés sont MM. Antoine Thibault, le conducteur d'un des véhicules impliqués, âgé de 28 ans, de Tourville, Gaétan Gagnon, 16 ans et Gérard Gagnon, 56 ans, père de Gaétan également de Tourville. L'état de M. Gérard Gagnon étant plus grave a nécessité son hospitalisation à l'hôpital du St-Sacrement à Québec.

La collision s'est produite sur le rang John à Tourville lorsque les deux véhicules se sont heurtés de front. Nous n'avons pu obtenir l'identité du conducteur du second véhicule impliqué.

A la suite de l'accident, M. Gérard Gagnon a été transporté à Québec par les ambulanciers de la maison Claudius Lavoie de St-Pamphile alors que les deux blessés recevaient des soins à l'hôpital de St-Jean Port-Joli qu'ils quittaient peu après.

Les agents du poste de la Sûreté Provinciale de St-Pamphile se sont rendus sur les lieux où ils ont institué une enquête pour déterminer les causes de l'accident.



**PROMESSE OFFICIELLE** - La brigade scolaire de l'école St-Thomas dont les membres prononçaient dernièrement leur promesse officielle. A cette occasion, le Lt Wellie Marchand, grand responsable des brigades à Montmagny a invité les brigadiers à aider les policiers mais sans se substituer à eux. Il a félicité le capitaine Jean Bouffard pour la belle tenue de ses brigadiers et il a incité les élèves présents à suivre les conseils et directives des brigadiers. M. Roger Dallaire, échevin, représentait la Cité de Montmagny

## Concours de "MOTS CROISÉS"

TRES BEAUX PRIX A CHAQUE SEMAINE

### REGLEMENTS

Tous les lecteurs du PEUPLE sont invités à participer à ce concours de mots croisés à l'exception des employés du Journal et de l'Imprimerie LE PEUPLE Enr., et de leurs familles.

Tél.: 248-0596

Denys Corneau prop.

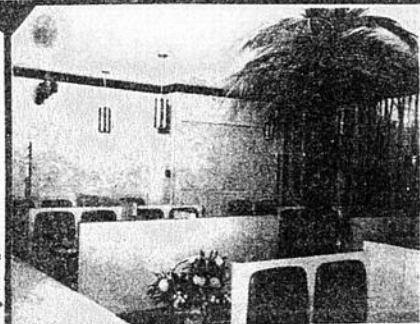
Denys Confection Enr.

L'endroit par excellence pour se bien vêtir



142, Ave de la Gare

Montmagny, Qué.



Restaurant

A la

Délente

Robert Blouin, prop.

140, Ave de la Gare Montmagny Tél.: 248-9036

### PROBLEME 1

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Résolvez ce problème et adressez votre réponse à:

CONCOURS "MOTS CROISÉS".

Journal Le Peuple,

C.P. 128 - Montmagny.

Si votre lettre est choisie au hasard et contient la solution exacte, vous recevrez un prix par retour du courrier.

NOM .....

ADRESSE .....

HORIZONTALEMENT:

- 1-Prén. de l'animateur de Découverte "64"--Prén. de l'interprète de Carmen Desnoyers (Pain du Jour).
- 2-Quiz animé par Mario Verdon: Qui dit...?--Interprète de M. Le Coq (M. LeCoq).
- 3-En grec, contraction de voyelles--Le poète latin Ovide y mourut.
- 4-Régions proches des côtes en Algérie--Match de hockey, par exemple.
- 5-Dieux protecteurs du foyer--L'actrice américaine...Gardner.
- 6-Ancien téléroman:...aux Sorciers.--Crime de celui qui abuse d'une femme.
- 7-Mesure agraire--Prénom féminin--Abréviation de recto..
- 8-Fléuve des Egyptiens--Selenium--Métal précieux--Le téléroman: le Pain...Jour.
- 9-Autre nom du canal 10...Métropole--Cordonnet de fil.
- 10-Prénom de l'écrivain de Grandmont--Empereur romain (22-98).
- 11-Initiales de l'int. de Danièle (De 9 à 5)--Adèle a la T.V. en est une extraordinaire--Rayon.
- 12-Chanteuse qui a pour prénom: Ginette--Article contracté--Sans avoir rien mangé.

VERTICALEMENT:

- 1-Prén. de l'int. de M. Deguire (Pain du Jour)--Télémission folklorique: Dans tous les...
- 2-Métal précieux--Mme Plouffe: Amanda...--Sodium.
- 3-Int. de Diane Chatel (Filles d'Eve).
- 4-Faire son nid en parlant des oiseaux de proie--Petite île ou Napoléon fut relégué en 1814.
- 5-Rôle de Gabriel Gascon (Belles Histoires)--Lac des Pyrénées.
- 6-Du verbe dire--Capitale de Saskatchewan.
- 7-Animatrice de votre choix la saison dernière--Sans vêtements.
- 8-Possède--Abrév. de ad valorem--Religieuse.
- 9-Int. de Chet (Rue de l'Anse).
- 10-Petite île--Se trompe.
- 11-Chanson d'Edith Piaf--Elément du cintre.
- 12-Du verbe émier--L'idole des jeunes: Michel....

Deux magnifiques prix sont offerts à chaque semaine par



Tél. 248-3302

RAYMOND CÔTÉ  
Bijoutier Diamantaire

**BOCADO** ENR.

98, rue St-Thomas, Montmagny.

Les gagnants seront connus deux semaines après la parution de chaque problème.

# pour vous mesdames



## BELLES dans la neige

Pour émerger en beauté d'une bordée de neige: à droite, un manteau en longues fibres d'acrylique qui imite le lynx à s'y méprendre. C'est un modèle de la Maison Sirbain de Montréal. A gauche, un manteau plutôt léger en lainage italien réversible blanc d'un côté, caramel de l'autre. Col boa et poignets en zibeline. C'est un modèle signé Jean-Louis, de Los Angeles en Californie. A réserver aux jours doux et aux sorties en automobile.

Le mannequin à droite vous l'avez reconnue. C'est Elaine Bédard. Elle vous envoie la main et nous en faisons autant. Bonne Année! Soyez belles, soyez gaies, soyez contentes, l'année qui vient est pleine de promesses.

## DINER EN TÊTE-A-TÊTE

Cuisiner pour deux pose un défi à l'imagination: l'éventail des mets possibles étant restreint si l'on veut varier les repas et éliminer les restes.

Fines herbes et épices sont des acolytes indispensables pour créer de la variété. Gardez aussi en main des miettes de pain et des noix hachées. Soutées au beurre ou grillées elles rehaussent les légumes. Les produits laitiers aussi sont indispensables, il va sans dire. La crème sure commerciale, le lait et la crème douce se gardent plusieurs jours au réfrigérateur. Faites-en des sauces qui rehaussent vos plats.

Pour une cuisinière, une recette vaut bien mille mots. Voici donc quelques recettes et suggestions pour un dîner à deux qui ne laissera pas de reste. Faites-en votre plaisir!

### DINER POUR DEUX

Jus  
Côtelettes de porc impériales  
Nouilles au beurre  
Tomates grillées  
\*  
Crème mocha au rhum  
Café ou lait  
\* \* \*



La cuisine pour deux est amusante quand elle nous permet de créer des mets sensationnels comme les côtelettes de porc impériales. La crème sure est l'ingrédient impérial de la sauce. Les tomates grillées et les nouilles contribuent à mettre en valeur le mets principal.

Voici un exemple de sauces et de condiments qui modifient agréablement les traditionnelles côtelettes de porc. La graine de carvi et la crème sure commerciale ont d'ailleurs d'immenses possibilités. Nous aimons ce mets servi avec des nouilles pour absorber toute la sauce.

### Côtelettes de porc impériales (2 portions)

2 côtelettes de porc épaisses (1 pouce)  
1/4 c. à thé de sel  
1/8 c. à thé de poivre  
1 c. à soupe de farine  
1 c. à soupe de beurre  
1 oignon moyen tranché  
1 cube de bouillon de poulet  
1/2 tasse d'eau chaude  
1/2 c. à thé de thym  
1 c. à thé de graines de carvi

1 c. à soupe de farine  
1/2 tasse de crème sure commerciale

Salier et poivrer les côtelettes; les enrober légèrement de 1 c. à soupe de farine. Fondre le beurre dans une poêle, y faire dorer les côtelettes. Ajouter l'oignon et laisser frire lentement jusqu'à tendreté. Dissoudre le cube de bouillon dans l'eau chaude, y ajouter thym et graines de carvi et verser le tout sur la viande. Laisser mijoter couvert environ 45 minutes. Mélanger 1 c. à soupe de farine et la crème sure et ajouter à la sauce. Faire chauffer à fond mais ne pas bouillir. Servir immédiatement.

Des miettes de pain beurrées et assaisonnées garnissent ici des tomates tranchées. Faites-en un peu plus pour garnir plus tard d'autres légumes.

(Suite à la page 14)

## VÉRIFIEZ VOTRE ARMOIRE À PHARMACIE POUR LA SÉCURITÉ DE VOTRE FAMILLE

Une armoire à pharmacie encombrée est non seulement peu rationnelle, mais absolument dangereuse. Les étiquettes se salissent ou se déchirent au bout d'un certain temps, ce qui vous fait hésiter dangereusement quand vous essayez de déterminer ce que contient chaque flacon. C'est par suite de tâtonnements de ce genre que des centaines de personnes sont obligées d'aller à l'hôpital chaque année pour avoir ingéré le mauvais médicament.

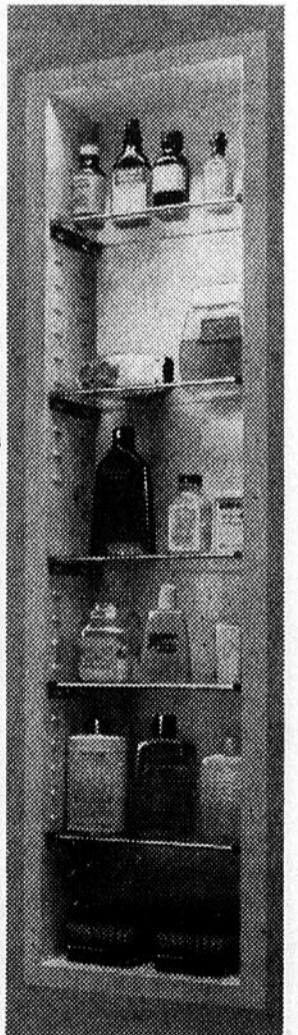
Les quinze ou vingt minutes consacrées chaque automne à l'inspection complète de l'armoire à pharmacie familiale se traduiront par une meilleure santé et une plus grande sécurité pour les membres de votre famille. Passez au crible le contenu de l'armoire et jetez tout ce qui peut être suspect.

Essayez de garder au minimum le nombre d'articles afin de simplifier l'entreposage, d'éviter toute confusion et de pouvoir trouver ce que vous désirez sans perdre un temps précieux en cas d'urgence.

Les chercheurs de la Murine Company ont terminé une étude sur les armoires à pharmacie familiales et vous font les recommandations suivantes: rangez méthodiquement vos articles. Placez les articles d'usage fréquent, comme la pâte dentifrice et les brosses à dents, les gouttes pour les yeux et les pansements, sur les étagères inférieures, faciles à atteindre. Les rasoirs et les lames de rasoir, bien qu'utilisés quotidiennement, doivent être rangés sur une étagère supérieure afin de les garder hors de l'atteinte de la curiosité des enfants. Il faut ranger tous les médicaments aussi haut que possible dans l'armoire.

Saviez-vous que bon nombre des articles courants nécessaires dans une armoire à pharmacie familiale s'abiment avec le temps, et que la haute teneur en humidité de l'atmosphère et la température élevée des salles de bains sont également une cause de diminution de leur efficacité?

Cependant, des produits comme les gouttes pour les yeux, nécessaires dans une armoire à pharmacie, ne s'abiment pas rapidement. Ils sont disponibles maintenant au Canada dans un flacon en plastique jaune qui les administre goutte à goutte.



## nous avons entendu dire

• Que l'assemblée mensuelle du Cercle Elise Blouin des Filles d'Isabelle de Montmagny aura lieu lundi soir à 8 heures à la salle des Chevaliers de Colomb, sur l'Avenue Ste-Julie. Toutes les Filles d'Isabelle sont priées d'être présentes.

• Qu'une fête spéciale avait eu lieu vendredi dernier chez Montel pour rendre hommage à M. Maurice Messervier qui compte maintenant 25 ans au service de cette industrie locale. Les autres membres du club quart-de-siècle chez Montel sont MM. Magella Leclerc, Donat Gendreau, Guy Clouston, Camille Deschamps, Joseph Pelletier et Roland Gaudreau. M. Claude Rousseau, président de Montel a félicité M. Messervier ainsi que tous les membres qui comptent 25 ans de service et plus.

• Que la compagnie Montel Inc avait profité de la saison des Fêtes pour remettre à tous les employés comptant plus d'un an de service un boni de \$100. Ceux de moins d'un an ont reçu le douzième par mois d'emploi. C'est la première fois à notre connaissance qu'il tel geste se fait dans une industrie locale. M. Rousseau a de plus déclaré à ses employés que s'il était à nouveau satisfait l'an prochain, les employés seraient récompensés.

• Que l'assemblée mensuelle du Cercle des Fermières aura lieu mardi après-midi à deux heures à la salle du Conseil à l'Hôtel-de-ville. On demande à chaque dame Fermière d'être présente.

• Que les joutes cédulées dans la ligue Laurentide pour vendredi soir n'auront pas lieu pour des raisons incontrôlables. Elles seront reprises à la fin de la saison. Le prochain programme dans cette ligue aura lieu dimanche après-midi alors que Montmagny rencontrera Giffard et que le Tanguay-Lévis fera face au Chez Roland.

• Que le Carnaval de St-Pamphile débutera ses activités dimanche. Une joute de hockey intermédiaire et une grande soirée marqueront cette première journée. A St-François, les activités du carnaval se poursuivent et en plus de la soirée de samedi, le marathon de ballon-balais prend la vedette en fin de semaine.

• Que les travaux de rénovation de l'Aréna de St-Damien ont débuté en fin de semaine dernière dans les cadres du programme d'encouragement des travaux d'hiver. Ces travaux dureront 2 mois et consisteront à renforcer la structure de bois, améliorer les chambres des joueurs de hockey, installer un nouveau mode de chauffage et finir l'extérieur.

• Que l'exposition suédoise qui débutera au soubassement de l'église St-Thomas lundi était vraiment quelque chose à voir. Le conseil municipal de Montmagny compte que les gens se rendront nombreux pour l'admirer. L'entrée est gratuite.

• Qu'il faut se hâter de s'inscrire pour le rallye automobile de dimanche. La date limite d'inscription est fixée à demain soir, vendredi. Pour s'inscrire, il suffit de se rendre chez M. Jean-Claude Coulombe à 6 Ave Fournier ou à téléphoner au numéro 248-3947.

• Que le mois de décembre aura été fertile en accidents de la route dans les limites de la Cité de Montmagny. Pas moins de 50 collisions de toutes sortes se sont produites durant ce dernier mois de l'année 66, causant pour près de \$25,000 de dommages.



**HEUREUX GAGNANT.** - M. Edouard Gendreau, président de Edouard Gendreau Inc. de Montmagny remet à M. Raymond Caron un chèque de \$500, à l'issue du concours "VOYAGE DANS LE SUD" organisé parmi les clients de M. Gendreau. Le billet chanceux portait le numéro 188.354 et il avait été tiré devant de nombreuses personnes par Mlle Montmagny (Céline Tardif). De gauche à droite on aperçoit le maire Cajetan Gauthier, M. Raymond Caron, Mlle Montmagny et M. Edouard Gendreau.

## Grand rallye automobile dimanche le 8 janvier

L'Association C.B. de la Côte-du-Sud organise pour dimanche son second rallye de la saison. Cette nouvelle épreuve se poursuivra sur une distance de 75 milles et sera une préparation directe pour le grand rallye du mois de mai prochain qui se prolongera sur plus de 200 milles.

L'inscription est encore ouverte à tous ceux qui voudraient participer. On acceptera les inscriptions jusqu'à vendredi soir. Pour faire partie de ce rallye, il suffit de se rendre chez M. Claude Coulombe, 6 ave Fournier (derrière le garage Guy Paquet Automobi-

les) ou de communiquer par téléphone au numéro 248-3947. Le prix d'entrée est de \$3.00.

La veille du rallye, soit samedi le 7 janvier, à compter de 10 heures, tous les participants seront invités à se rendre au Cinéma Lafontaine ou les organisateurs expliqueront aux débutants (la plupart des participants sont des débutants) ce qu'ils doivent savoir avant d'entreprendre ce rallye.

A ce moment, ils expliqueront les principaux signaux qui seront utilisés, et M. Roger Morin démontrera la manière de procéder pour

un navigateur pour un rallye simulé à travers les rues de la Cité. De plus, on dira quels instruments seront nécessaires au cours du rallye.

De magnifiques prix seront remis aux gagnants dont deux automobiles électriques miniatures parfaitement à l'échelle de vrais voitures.

On se souvient que dans un rallye précédent, la victoire avait été remportée de justesse par les frères Guy et Bernard Couillard sur l'équipe formée de Maurice Blais et de Michel Proulx.

## Me Yvon Mercier remporte le concours d'illumination et de décoration

Le jury du concours d'illumination et de décoration extérieures s'est réuni mardi soir afin de juger les travaux des participants en vue de l'attribution des prix de ce concours.

Cette manifestation était organisée en collaboration par le mouvement Montmagny Centre d'achats communautaire et la Jeune Chambre de Montmagny. Il semble que beaucoup plus de travail a été fait du côté résidentiel que du côté commercial, le jury attribuant sept prix dans la première catégorie contre quatre seulement dans la seconde.

Le trophée et le prix de la résidence classée comme la mieux illuminée et la mieux décorée sera décerné à Me Yvon Mercier, 7ième Avenue, tandis que les six autres concurrents primés ont obtenu le classement suivant: 2e, Dr Marcel Laverdière, rue Collin; 3e M. Majella Webster, 10, rue du Quai; 4e M. Robert Morin, rue de l'Anse; 5e M. Jean-Claude Croteau, 23 rue C. Després; 6e, M. Laurent Proulx, 165,

5ième rue, et 7e, M. Lucien Gagné, boul. St-Nicolas.

Quant au secteur commercial, le premier prix a été décerné au magasin de Mme Laval Auclair, rue St-Jean-Baptiste, alors que le magasin M.A. Bernatchez, rue St-Jean-Baptiste a été classé deuxième, que la Mercerie Denys Confection, ave de la Gare, a obtenu le troisième prix et que le quatrième a été attribué à la Pharmacie Bergeron.

En ce qui concerne les arbres de Noël, un seul prix a été alloué et attribué à M. Paul-Henri Ga-

gné, boul. St-Nicolas. Un trophée et un prix spécial ont été décernés à l'école Casault de Montmagny, dans une nouvelle section ouverte à l'égard des institutions.

Le jury était composé de Mme Gabrielle-R. Denault, de Mlle Denise Mercier, ainsi que de MM. Louis Albert, Jean-Paul Couture et Réal Laberge. L'attribution des prix se basait sur une échelle de cent points comprenant quatre sections: la valeur artistique, l'originalité, l'illumination et l'ingéniosité.

### LES MEILLEURS PRIX DANS LA REGION



**GUY PAQUET**

**AUTOMOBILES INC.**

- CHRYSLER
- PLYMOUTH
- VALIANT
- FARGO

75, Blvd TACHE est - MONTMAGNY - Tél.: 248-0170

**GARANTIE 5 ANS OU 50,000 MILLES DU ROUAGE D'ENTRAINEMENT**



**INAUGURATION OFFICIELLE.** - Dernièrement avait lieu la bénédiction et l'inauguration officielle des établissements de M. Jules Roy sur la rue St-Louis à Montmagny. Sur cette photo on reconnaît M. le maire Cajetan Gauthier, M. le curé Fernand Viel, M. Fernand Kirouac, de Molson Lévis Ltée et M. Jules Roy.

## Mort à la suite d'un accident forestier

Un jeune homme de Ste-Perpétue, M. Marc-André Daigle, 25 ans est décédé samedi matin à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec des suites d'un accident forestier survenu en date du 16 décembre dernier.

La victime est le fils de M. et Mme Félix Daigle de Ste-Perpétue.

L'accident s'est produit dans les forêts de l'état du Maine près de la frontière Canado-Américaine. Le jeune bûcheron a subi une fracture du crâne lorsqu'il fut atteint à la tête par un arbre qu'il abattait.

M. Marc-André Daigle était à l'emploi de la firme Veilleux et Rancourt, entrepreneur forestier de la Beauce, et il travaillait du côté américain en face de St-Just de Bretenières dans le comté de Montmagny.

Une enquête du coroner a été

tenu sous la présidence du Dr Paul Dupuis, à la morgue Laurent Normand à Montmagny.

### CINÉMA TACHE

JAN. 7-8-9-10-11-12 SAM. à JEU 9.45 P.M.

**ET VINT LE JOUR DE LA VENGEANCE**  
avec GREGORY PECK ANTHONY QUINN

AUSSI 8.00 P.M.

ARMSTRONG/KOVACK dans **JASON ET LES ARGONAUTES** COULEURS

## Diner en...

(Suite de la page 8)

Tranches de tomates dorées (2 portions) .....

2 grosses tomates tranchées épais (1/2 po.)

1 c. à soupe d'oignon haché finement

1/4 tasse de fines miettes de pain

1 c. à soupe de beurre fondu

1/4 c. à thé de sel

1/8 c. à thé de poivre

1 c. à soupe de persil haché

Placer les tranches de tomates sur le treillis du grill dans le four. Amalgamer oignon, miettes de pain, beurre, sel, poivre et persil; bien mélanger. Saupoudrer sur les tranches de tomates. Disposer les tomates sur le treillis 6 ou 8 po. du grill et faire griller environ 5 minutes. Servir immédiatement.

\*\*\*  
La crème mocha au rhum est un dessert de gourmet tout en étant de type instantané.

Crème mocha au rhum (2 portions)

1/2 chopine de crème glacée au café, amollie

1/2 tasse de lait

1/2 c. à thé d'essence de rhum

1 paquet (4 on.) de pouding au chocolat instantané chocolat filant

Amalgamer crème glacée au café, lait et essence de rhum. Saupoudrer du mélange de pouding instantané. Bien battre avec le mousoir manuel jusqu'à ce que le mélange soit homogène, environ 2 minutes. Verser dans des coupes à dessert. Refroidir. Au moment de servir, garnir de chocolat filant.

JE SUIS UN DE VOS VOISINS



L'assurance-vie est ma profession

Puis-je vous être utile?

**LS-P. Fortin**

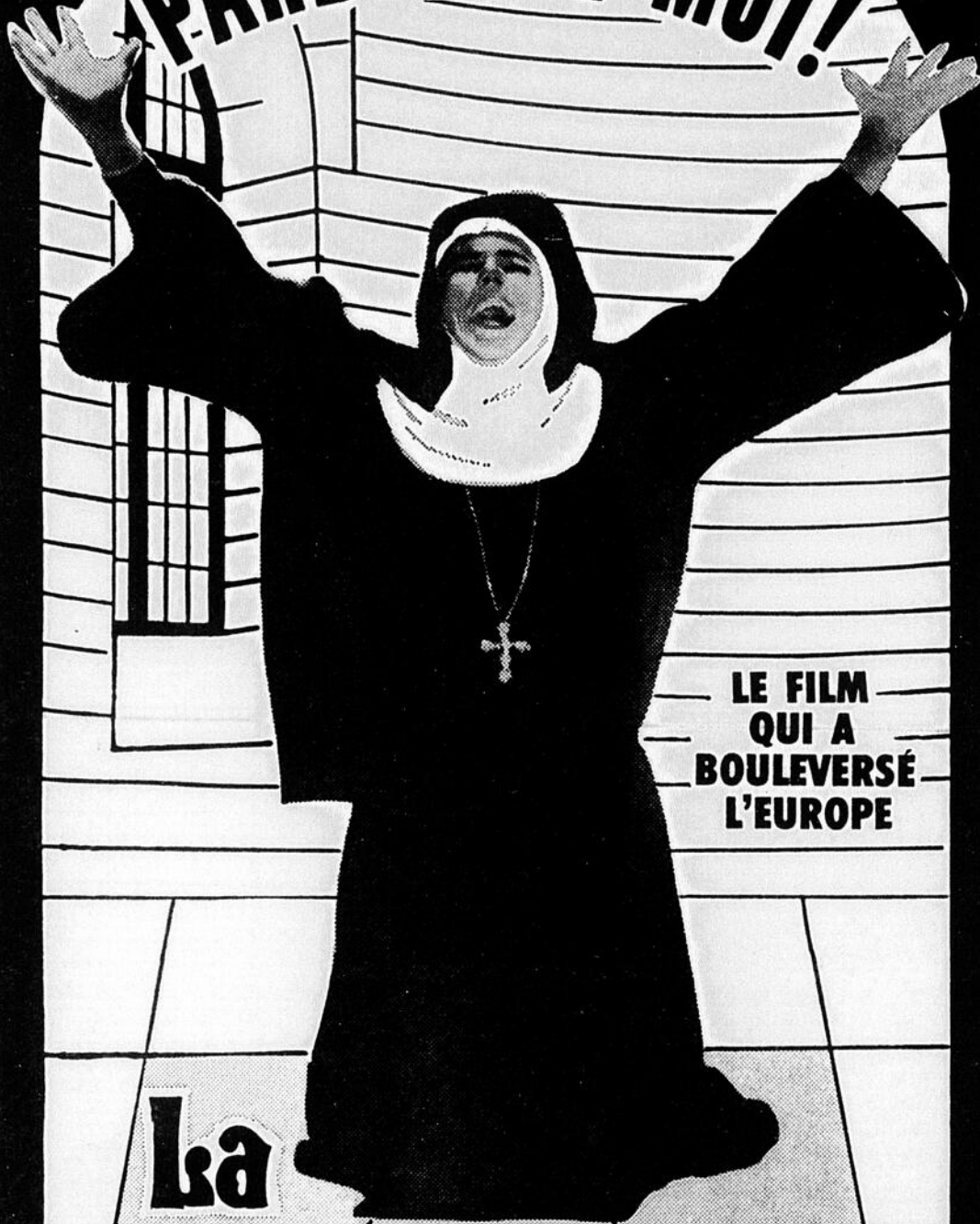
C.P. 1033 Tél.: 248-2960  
Montmagny  
SUN LIFE DU CANADA

# LAFONTAINE



Du 7 au 13 janvier

## PARDONNEZ-MOI!!



LE FILM QUI A BOULEVERSE L'EUROPE

La

# RELIGIEUSE

GIOVANNA RALLI GABRIELE FERZETTI **de MONZA**

2e FILM



LES AVENTURES D'UN AGENT "PLAYBOY"

## "X1-7 TOP SECRET"

EN COULEURS!

LANG JEFFRIES



# Ouverture du carnaval de St-Pamphile dimanche

Le troisième Carnaval de St-Pamphile débutera ses activités dimanche. C'est ce que nous avons appris cette semaine au cours d'une conversation téléphonique. Ce carnaval est organisé par le Cercle des Filles d'Isabelle de St-Pamphile.

Deux manifestations principales auront lieu en cette première journée de carnaval. Tout d'abord, dans l'après-midi, une joute de hockey intermédiaire sera présentée dans les cadres de la ligue L'Islet-Montmagny. Les deux équipes de St-Pamphile se feront face, soit les Bruins et les Dany. La mise au jeu officielle se fera à 2 heures précises.

Le soir, à la salle municipale, à compter de 8h.30, une grande soirée d'ouverture officielle du Carnaval 1967 aura lieu. A l'occasion de cette soirée l'organisation du carnaval, qui dirigeant Mmes Claude Thiboutot, régente des Filles d'Isabelle et Charles Desbiens, présidente du comité du carnaval, présentera les trois duchesses qui se livreront une lutte amicale pour le titre de reine du carnaval, titre détenu l'an dernier par Marlene Ière (Lévesque).

## PROGRAMME DES MANIFESTATIONS

Voici le programme des manifestations principales qui marqueront ce carnaval. Toutefois, certaines activités viendront s'ajouter pendant la durée du carnaval:

14 janvier: Soirée de la bougie, sous la directive de la Jeune Chambre.

15 janvier: Joute de hockey à 2 heures p.m., entre les Castors de Montmagny et les Bruins de St-Pamphile.

22 janvier: Tournoi régional de souque-à-la-corde à 1h.30 p.m., organisé par la Garde paroissiale de St-Pamphile.

29 janvier: Course d'autos-neige pour professionnels et coureurs amateurs, organisée par le cercle des Filles d'Isabelle. Les concurrents devront s'enregistrer auprès de MM. Jean-Roch Bernard, tél.: 326 ou Raymond Blanchet, tél.: 291.

5 février: Marathon de hockey intermédiaire.

11 février: Tournois de hockey

et de ballon-balai de calibre Pee-wee et Bantam.

12 février: Journée du couronnement. Il y aura parade à 4 heures de l'après-midi, avec les duchesses et le bonhomme carnaval, banquet du carnaval à 6 heures à la salle municipale, et la manifestation du couronnement, à 8 h. 30, p.m.

## Le classement se resserre chez les Midgets

Depuis le début des vacances des Fêtes, plusieurs parties ont été jouées chez les Midget. Les Cyclones du Bassin ont déjà participé à trois parties cette semaine et ils s'en tirent avec une victoire aux dépens des Citadelles du Boulevard et deux défaites aux mains des Cardinaux et du Frontenac.

Lundi après-midi, les Cyclones ont triomphé des Citadelles du Boulevard au pointage de 4-3. Harmen Bleney et Michel Tondreau ont marqué chacun deux

but pour les vainqueurs. Les buts des Citadelles appartiennent à Pierre Cloutier, Michel Messervier et Gilles Boulet.

Dans leur rencontre de mardi contre les Cardinaux, les Cyclones ont perdu par blanchissage au compte de 4-0. C'était le premier blanchissage du gardien René Coulombe cette saison. Dominique Gosselin a réussi un tour du chapeau en marquant les trois premiers buts des vainqueurs au rythme de 1 point par période et Louis Tétu a complété le pointage.

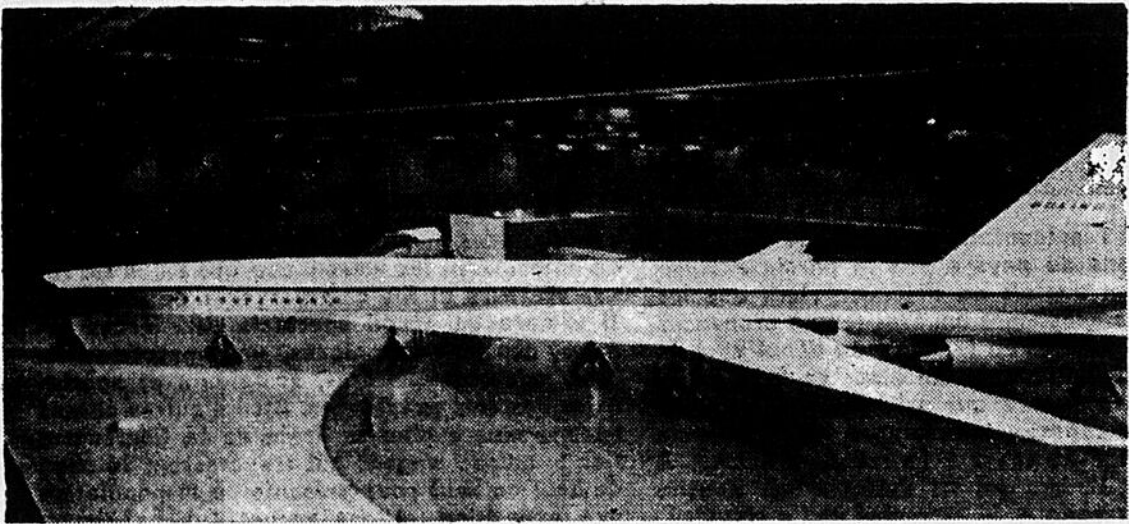
Hier après-midi, c'était au tour du Frontenac de l'Industriel de blanchir les Cyclones du Bassin au pointage de 8-0. Réjean Bouf-

fard s'est particulièrement signalé pour les vainqueurs en comptant 4 buts en plus de se mériter deux assistances. Fernand Coriveau a marqué à deux reprises et les autres buts appartiennent à Claude Tremblay et Réal Brochu.

### LIBRAIRIE BERNIER ENR.

Accessoires de bureau  
Livres de comptabilité  
Machines à écrire et à calculer, etc.

C.P. 123 Bur. 248-1105  
Montmagny Rés. 248-2652



### AVION SUPERSONIQUE

Le gouvernement de Washington a jeté son dévolu sur cet avion conçu par la Boeing Company, qui sera mû par des moteurs de la General Electric Corporation, en prévision de l'ère du transport supersonique. Cet appareil pourra transporter d'un continent à l'autre, et à trois fois la vitesse du son, plusieurs centaines de personnes en même temps. L'avion sera aussi long qu'un champ de football et sa queue aura la hauteur d'un édifice de cinq étages. (UPI-MM)

### Conseil du Dr Lizotte aux automobilistes

## Répondre une bonne semaine avant l'expiration de votre vieux permis

Québec (R.R.) — Inaugurant hier à Québec le nouveau centre de traitement électronique de l'information du ministère des Transports et Communications, le Dr Fernand Lizotte a recommandé à tout conducteur d'automobile qui reçoit une formule de renouvellement à son nom de ne pas trop tarder à y donner suite.

Le ministre a expliqué que si un conducteur, par exemple, ne répond que la veille de son anniversaire, il ne pourra évidemment recevoir son permis le lendemain, la double livraison postale exigeant quelques jours. Une bonne règle, selon le Dr Lizotte, c'est de répondre au moins une semaine entière avant la date d'expiration du vieux permis si on veut être certain de ne pas avoir à remiser temporairement son auto.

Du côté de l'immatriculation, a poursuivi le ministre, le bureau des véhicules automobiles a déjà expédié des formules de renouvellement à la plupart des propriétaires. L'automobiliste n'est pas tenu, dans ce cas particulier, de recourir au service des postes.

Il lui est possible d'obtenir ses plaques de 1967 en s'adressant à n'importe lequel des bureaux d'émission qui existent dans la province.

"Celui qui profite de l'avantage d'immatriculer son véhicule par la poste doit nécessairement utiliser la formule qu'il a reçue. On lui recommande beaucoup de s'en servir aussi s'il préfère obtenir ses plaques dans un bureau local."

Le Dr Lizotte a précisé par ailleurs que dans un cas comme dans l'autre, la période d'immatriculation s'étend aux deux premiers mois de l'année, ce qui signifie que dès le 1er mars, les plaques de 1967 seront obligatoires sur tous les véhicules du Québec.

Enfin, le ministère déclenche dès la semaine prochaine un programme de publicité dont l'un des buts sera d'inciter les automobilistes à faire diligence. "Je lance un appel à la collaboration spontanée des propriétaires et des conducteurs de véhicules. Dans la mesure où elle sera accordée, dans la même mesure nous servirons mieux ensemble le bien public."

## gymnastique féminine

M. Aimé Ouellet,  
professeur en éducation physique,

annonce qu'une nouvelle série de cours de gymnastique pour Dames débutera mardi le 10 janvier à 8 hres, au gymnase de l'Ecole Casault.

Invitation toute spéciale à toutes celles qui ont déjà suivi les cours.

## Grand tournoi de ballon sur glace

DIMANCHE APRES-MIDI,

au Centre de Loisirs de St-François,  
à compter de 12 h. 30.

— 16 équipes en lice —

Les prix et trophées seront remis immédiatement après la finale dimanche soir.

-:- Le souper sera servi au Centre de Loisirs -:-

## Montmagny et Giffard s'affronteront dimanche

Les Bruins de Montmagny qui ont connu deux défaites dans leurs dernières rencontres après une série de 9 joutes sans défaites seront opposés à la brillante équipe de Giffard dimanche après-midi à l'Aréna de Montmagny dans la seconde partie d'un programme double de la ligue de hockey Laurentide.

Les hommes de Frank Donovan n'ont connu qu'une seule défaite aux mains du St-Vallier dans la partie d'ouverture de la saison à la fin d'octobre. Depuis ce temps, ils ont accumulé 6 victoires et 4 parties nulles.

Dans l'autre partie au programme dimanche après-midi, le Tanguay-Lévis devra faire face au Chez Roland et cette partie revêt une importance particulière pour les deux équipes en présence.

### MARDI SOIR

Les Bruins de Montmagny auront un second match important à jouer mardi soir alors qu'ils rencontreront le G.H. Roy de St-Vallier pour la seconde fois de la

saison. Dans leur premier match, les détenteurs de la première position avaient dû baisser pavillon contre les porte-couleurs de Montmagny par un compte de 1-0 dans la plus belle partie présentée cette saison dans la ligue Laurentide.

Dans la seconde partie, le St-Michel fera face au St-François qui s'est de nouveau amélioré à la fin de 1966.

### LIGUE L'ISLET-MONTMAGNY

## Première victoire des Castors de Montmagny

Les Castors de Montmagny ont finalement pris le chemin de la victoire mardi soir à l'Aréna de Montmagny alors qu'ils ont disposé des Jets de Ste-Perpétue par un pointage de 5-3. Avant cette partie, les Castors avaient

Les deux joutes de la ligue Laurentide disputées vendredi se sont terminées par des victoires de 4 à 3 pour le St-Michel sur les Bruins de Montmagny et de 3 à 1 du Saint-Vallier sur le Tanguay-Lévis.

Dans la première partie, les porte-couleurs du Montmagny ont d'abord pris une avance de deux points, au cours des premières minutes de jeu de la première période.

Avant la fin de la période, le St-Michel réussissait cependant à compter un but, pour porter le compte à 2-1.

La deuxième période devait cependant changer les perspectives de la rencontre, puisque les joueurs du St-Michel ajoutaient deux autres buts à leur pointage, tandis que le Montmagny ne parvenait pas à déjouer le gardien de buts du club adverse.

Complétant son avance d'un autre point à l'ouverture de la

troisième période, le St-Michel devait cependant subir une dernière trouée de la part des Bruins, pour ne l'emporter finalement que par le compte de 4 à 3.

Pour l'équipe victorieuse du St-Michel, deux joueurs se sont particulièrement distingués, soit Jacques Carreau et Benoit Martineau qui ont obtenu chacun deux points, le dernier recueillant en plus une assistance.

Quant au club de Montmagny, Jean-Marc Gauthier a compté 2 points et le troisième a été réussi par Rénaud Lévesque, qui a également ajouté une aide à sa fiche. D'autre part, Gratien Guimont a aussi été crédité de deux aides, tandis que René Labonté en obtenait une.

ST-VALLIER 3  
TANGUAY 1

La deuxième rencontre de la soirée a permis au St-Vallier de consolider son avance en tête du classement, en l'emportant par 3 à 1 sur le Tanguay de Lévis.

C'est d'ailleurs le St-Vallier qui a pris l'avantage du jeu en comptant deux buts au cours de la première période, alors que Samson, aidé de Bernard Guay et de Carol Courteau, ne réussissait le seul but de l'équipe lévisienne qu'à la deuxième reprise.

Aux toutes premières secondes de la troisième apparition sur la glace, le St-Vallier complétait le compte final à 3 à 1, sur un deuxième but réussi par Simon Roy, qui a également obtenu une assistance sur l'autre point compté par Denis Harrington. Ce dernier a été crédité d'une aide, de même que Clément, André et Henry Roy.

La joute a donné lieu à une altercation assez vive entre Bernard Gagnon du St-Vallier et Carol Courteau du Tanguay. L'arbitre Rolland Paquet a dû distribuer neuf punitions, alors que dans la partie précédente, l'arbitre Jean-Paul Turcotte n'a pas eu à sévir en aucun moment.

## Les Aigles et les Castors font match nul 3-3

Une seule partie était à l'affiche chez les Peeewees cette semaine. Cette partie s'est déroulée sur la patinoire de l'école St-Pie X dans des conditions idéales.

Denis Thibault a marqué les trois buts des Aigles au cours des deux premières périodes alors que le cerbère Jean-Marie bloquait toutes les charges des Castors dans les filets des Aigles.

Au troisième engagement, l'équipe des Castors est revenue à la charge avec beaucoup d'ardeur, et devant une faiblesse sur la défensive des Aigles, ils ont pu marquer à trois reprises pour égaliser le pointage. François Blais a compté deux fois alors

que l'autre but appartient à Yvon Picard.

Samedi avant-midi, à l'Aréna, la ligue reprendra sa cédule régulière.

## Les Spoutniks defont les Barons 5-2

Les Spoutniks du Bassin de la ligue de hockey Junior de Montmagny ont augmenté leur avance en tête du circuit Junior en remportant leur huitième victoire de la saison aux dépens des Barons de l'Industriel par un pointage de 5-2.

Alain Canuel et Marcel Thibault ont été les principaux artisans de cette victoire en marquant chacun deux buts. Claude Charbonneau est l'auteur de l'autre but des Spoutniks. Il s'est toutefois mérité deux mentions d'assistances tout comme Clarence Bleney. Michel Caron, Simon Gaudreau, André Lavoie, Claude Côté et Alain Lacombe ont obtenu une passe chacun.

Pour les Barons, Claude Morin a marqué le premier but de la partie après seulement 31 secondes dans la première période. L'autre point appartient à Jacques Desjardins assisté de André Boulet.

### HIER SOIR

Dans une partie d'exhibition qui a eu lieu hier soir à l'Aréna de Montmagny, les Royaux du Boulevard ont battu les Loups de Rivière-du-Loup par un pointage de 5-4, malgré la tenue particulièrement brillante du cerbère visiteur.

Malheureusement, nous n'avons pu obtenir les noms des compteurs dans cette partie. Toute-

fois, le but vainqueur appartient à Gilles Gaumont qui a fait dévier un lancer de Richard Fournier.

Ce soir, un autre équipe Junior de Montmagny doit se rendre à Rivière-du-Loup pour affronter une autre équipe de l'endroit.

## Soirée du rallye

A la suite du Rallye automobile qui aura lieu dimanche après-midi dans la région, une grande soirée est organisée à l'occasion de laquelle on procédera à la remise des prix et récompenses aux vainqueurs du rallye.

C'est ce que nous a révélé cet après-midi le président de l'Association C.B. de la Côte-du-Sud, M. Roger Morin.

Cette soirée sera tenue au Centre Sportif Le Bûcheron et débutera à 8 heures dimanche soir. L'orchestre "Les Polaras" fera les frais de la musique et M. André Collin agira comme maître de cérémonies.

L'admission est fixée à \$1.00 pour tous, participants du rallye ou non. M. le maire Cajetan Gauthier sera présent pour la circonstance et l'Association C.B. de la Côte-du-Sud compte sur une assistance nombreuse.

## Récente élection



M. Roger Robert

Monsieur Georges A. Boire, président et directeur général, annonce la récente élection de Monsieur Roger Robert au poste de président du conseil d'administration des produits Pétroliers Champlain Limitée.

# Victoire du St-Michel et du St-Vallier vendredi

Dion qui remplaçait Claude Bernier devant la cage, Denis Carrier a réussi à marquer deux buts pour les Jets. L'autre but du Ste-Perpétue appartient à Michel Chouinard.

La partie a été très rude et plusieurs combats de boxe ont éclaté, particulièrement à la troisième période. Toutefois, ils furent vite arrêtés par une prompt intervention des officiels en charge de la partie.

### PROCHAINES RENCONTRES

Les prochaines rencontres du circuit Bernard auront lieu demain soir, alors que les Olympiques de Ste-Félicité se rendront à St-Pamphile pour rencontrer les Bruins et que les Black Hawks de St-Roch des Aulnaies recevront les Jets de Ste-Perpétue.

### DIMANCHE APRES-MIDI

Dans l'après-midi de dimanche, les Bruins de St-Pamphile feront face aux Dany du même endroit alors que les Hawks de St-Roch évolueront à Ste-Perpétue contre les Jets et que les Castors de Montmagny seront les visiteurs à Ste-Félicité contre les Olympiques.

Tél.: 856 - 2975

**Sports**  
**Loisirs enr.**

GROS et DETAIL

BICYCLES - SCOOTERS - AUTO-NEIGE "MOTO-SKI"  
PECHE - CAMPING  
CHALOUPE "PETERBOROUGH"  
MOTEURS HORSBORD "CHRYSLER"  
PATINS - SKIS - HOCKEY  
BALLE au CAMP - TENNIS

413, 8<sup>e</sup> RUE, LA POCATIÈRE, KAM., P.Q.

## Grande soirée

en l'honneur de la Duchesse

## REJEANNE lère

AU CENTRE DE LOISIRS DE ST-FRANCOIS

SAMEDI LE 7 JANVIER

Orchestre: "Les Démons de Minuit".

Avec le concours des danseurs du ROCHER.